

relations

avril 1990 3,00\$ no 559

Un Québec cassé en deux (suite):
le pouvoir caché



« Sans patrie, les réfugiés recherchent l'accueil d'autres pays dans ce monde qui est notre maison commune ». Pendant que Jean-Paul II, à l'occasion du Carême, presse les Catholiques de leur manifester « une généreuse ouverture d'esprit et une chaleureuse cordialité », la maison commune continue d'être secouée par des vents de changement. Les exilés en sont les victimes ; les 102 000 qui attendent chez nous un statut de réfugié ne sont qu'une fraction des personnes déplacées par les bouleversements politiques et économiques.

Dans ce tourbillon de changements sans précédent, notre solidarité risque d'être soumise à rude examen. D'abord parce qu'elle sera sollicitée de toutes parts : les pays de l'Est voudront nous convaincre qu'il y a de bonnes affaires à faire chez eux ; les pays d'Afrique et d'Asie, affamés et surpeuplés, craignent déjà que leur voix ne soit étouffée au profit des nouvelles libertés à l'Est ; et les leaders d'une Amérique latine endettée vivent dans l'attente de nouvelles politiques monétaires internationales sans lesquelles le continent ne peut nourrir, ou simplement nourrir, ses masses populaires. Alors comment assigner des priorités à la solidarité internationale ?

Mais c'est également chez nous, dans la maison commune du Québec, que notre solidarité a besoin d'être éclairée : la situation précaire de certaines régions susciterait autant d'inquiétude que de compassion si elle était exposée au grand jour. Les petits projets de développement qui viennent à la miette ne suffiront pas à favoriser l'essor des dynamismes locaux.

Notre premier dossier sur « Le Québec cassé en deux » (novembre 1988) a été perçu par les militants sociaux des régions comme une nécessaire opération vérité. En attirant aujourd'hui l'attention sur les effets du prolongement d'un silence trompeur, *Relations* veut, à sa manière, contribuer à une saine « glasnost » à la québécoise. Le développement solidaire et interdépendant des régions est à ce prix.

Gisèle Turcot

relations

revue du mois publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

DIRECTRICE
Gisèle Turcot

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION
Fernand Jutras

COMITÉ DE RÉDACTION
Gregory Baum, Joseph Guère, Julien Harvey, Roger Marcotte, François Morissette, Guy Paiement, Jean-Paul Rouleau, Francine Tardif.

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Michel Beaudin, Ginette Boyer, Marie-France Cyr, Richard Dubois, Pierre-André Fournier, Yves Lever, Annine Parent-Fortin, Jacques Racine, Jean-Pierre Richard, Nicole Riberdy, Maryse Robert, Henri Sader.

BUREAUX

8100, boul. St-Laurent
Montréal H2P 2L9
tél.: (514) 387-2541

ABONNEMENTS

Hélène Desmarais

10 numéros (un an): 19,00 \$
(à l'étranger: 24,00 \$)
abonnement de soutien : 40 \$

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Points de repères* et dans le *Canadian Periodical Index*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilm*, Ann Arbor Michigan 48106, USA.

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0143.

face à l'actualité

102 000 personnes attendent
Les Éditions Bellarmin passent à Fides
Les Palestiniens

LES REQUÉRANTS DU STATUT DE RÉFUGIÉ

Quand on envisage la croissance rapide de la requête du statut de réfugié au Canada et au Québec, il faut d'abord ne pas penser que nous avons été les seuls à être surpris et à voir nos organismes d'accueil débordés par la vague de demandes. Au Canada, nous sommes passés de 1600 cas en 1980 à 8400 en 1985, à 26 000 en 1987, pour redescendre à 13 500 en 1989. En France, par exemple, on est passé de 27 000 en 1987, à 34 000 en 1988 et à plus de 40 000 en 1989. En Europe de l'Ouest, on cite en général le chiffre de 745 225 personnes demandant l'asile, entre 1980 et aujourd'hui (certains doublent le chiffre, par exemple la revue *Économie et humanisme* de novembre-décembre 1989, qui présente un dossier fort utile, mais dont la démonstration ne convainc pas).

Nous sommes ici en présence d'un mouvement mondial : la fermeture des frontières européennes, à partir de 1974, n'a arrêté que momentanément le flot des personnes et des familles que les diverses formes de malheur poussent à la migration. Le recours à l'asile, en Europe, le recours au refuge, au Canada et aux États-Unis, sont une des formes nouvelles de cette migration.

Le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés nous empêche d'oublier que si, en Occident, plus un pays est prospère plus il reçoit de requérants, les masses les plus considérables de réfugiés, selon la convention de Genève ou non, sont en pays pauvres : 1,4 million en Amérique latine, 4,6 millions en Afrique, 6,8 millions en Asie. Ce qui aide à comprendre l'ampleur du défi et le phénomène de la double immigration.

Que faire alors ? Notre gouvernement fédéral a réagi, en 1988, en révisant fortement la Loi sur l'immigration de 1976, par les Lois C-55 et C-84. Elles ne sont pas parfaites et des organismes d'aide aux réfugiés ont raison de contester juridiquement plusieurs points. Mais je ne veux pas entrer ici dans ce débat.

Plus difficile est l'attitude du gouvernement fédéral à l'égard des quelque 102 000 personnes qui constituent « l'arriéré » du groupe de requérants au Canada, dont environ 36 000 au Québec. Pour eux, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a créé le programme SAR (Suppression arriéré revendicateurs) qui fonctionne depuis juillet 89 et occupe des centaines et des centaines de personnes.

La procédure d'évaluation de chaque cas exige souvent sept ou huit mois pour couvrir les deux étapes. Le coût du programme, d'abord évalué à 358 millions de dollars, sera beaucoup plus élevé. Et le Comité Blackburn de la Chambre des communes estime qu'il faudra plus de six ans et demi pour régler les cas en attente. Par ailleurs, après plusieurs mois d'expérience, pratiquement aucun cas n'aboutit à un renvoi dans le pays d'origine ou dans un tiers pays considéré comme sûr. Même lorsque manque le « minimum de fondement à la demande », le long retard à traiter ces demandes fait que les personnes concernées ont une sorte de droit acquis ; on a trouvé du travail, on a appris le français, on a des enfants à l'école, on n'a plus de terre ni de logis dans son pays de départ.

Si bien qu'à mon avis, malgré les difficultés que cela com-

porte, il est tout à fait déraisonnable de continuer l'opération actuelle. D'autant plus qu'elle use des énergies et des budgets qui devraient servir à faire face aux nouveaux cas (13 358 en 1989). Deux solutions me semblent s'imposer, la première plus que la seconde.

a) L'amnistie pure et simple. Il faut alors reconnaître que le Canada a été surpris par l'imprévu d'un phénomène mondial, qu'il n'approuve pas par le fait même le geste, en un sens violent, de ceux et celles qui ont pris sur eux de forcer la frontière et d'usurper le droit des immigrants qui suivent la voie normale de la demande, de la grille d'admission, de l'attente. Ce serait de la pitié mal placée que de ne pas reconnaître ce fait. Mais comment éviter que l'amnistie tourne au précédent, amenant une nouvelle vague aussi peu contrôlable ? Cela pose de sérieux problèmes, quand on songe que chaque nombre de réfugiés acceptés doit, en fait, être multiplié par 2,5, lorsque la règle de la réunion des familles s'applique (pour le Québec, l'amnistie signifie accueillir en fait 90 000 personnes, sans passer par aucune grille de sélection et sans tenir compte des accords Cullen-Couture, sur la langue, l'employabilité et la compatibilité, c'est-à-dire les aptitudes personnelles des requérants à s'établir avec succès au Québec). Le seul mécanisme pour rationaliser un peu le processus dans l'avenir me semble d'assurer la rapidité de décision dans le discernement des cas, la flexibilité dans l'affectation du personnel, au lieu de multiplier ce personnel dans chaque région d'arrivée.

b) L'amnistie des ressortissants de pays en guerre. Il existe depuis un bon temps une liste (liste B-1) des pays où on doit normalement prévoir qu'existe la situation de danger qui provoque la demande de refuge. Cette liste concerne à peu près

60 % des requérants en attente. Mais avant de s'en servir, il faudrait la réviser attentivement (à l'heure actuelle, à ma connaissance, elle est dépassée par les événements). Resteraient alors 40 % des cas (pour les bureaux de Montréal, environ 15 000 personnes), qu'on continuerait de traiter selon la méthode actuelle (Loi C-55 et Règlement du 27 décembre 1989).

Avec une exception : donner la priorité aux cas impliquant des familles demeurées dans le pays d'origine ou dans un pays de premier refuge. Certains ont recommandé de faire intervenir dans la sélection des organismes non gouvernementaux reconnus à cet effet. Ayant expérimenté le même mécanisme – dans le contexte différent, il est vrai, des Haïtiens clandestins au Québec –, je puis dire qu'il a bien fonctionné et devrait bien fonctionner dans la réunion des familles.

Pour ma part, je préfère la première solution. À son défaut, la deuxième est déjà meilleure que le mécanisme actuel. Elle pourra plaire davantage aux décideurs qui craignent de créer un précédent, qu'on peut éviter, comme je l'ai indiqué plus haut. Et qu'on doit éviter. Car une reconnaissance tacite de l'admission des plus audacieux au détriment des plus respectueux du droit d'un peuple à son territoire, ne peut que démolir une tradition d'accueil.

Le haut commissaire Hocké des Nations Unies, aujourd'hui démissionnaire, disait récemment que l'hostilité contre les réfugiés augmentait sérieusement dans le monde. Elle s'est manifestée également chez nous. Il me semble que la voie que je propose est de nature à rendre la situation plus sereine. ■

Julien Harvey

LES ÉDITIONS BELLARMIN CHANGENT DE MAINS

des lecteurs et lectrices de *Relations* auront appris sans doute que les Pères Jésuites ont vendu à la Corporation des Éditions Fides les Éditions Bellarmin. Pour surprenante qu'elle soit, cette décision s'inscrit pourtant dans un mouvement assez normal de concentration des entreprises.

L'origine lointaine des Éditions Bellarmin remonte à 1892, année de la fondation de l'Imprimerie du Messager. Dès ce moment, on y édite des périodiques, mais aussi des livres de spiritualité, de théologie, de sciences sociales et des tracts. En 1942, c'est la création de la Maison Bellarmin (en l'honneur de Robert Bellarmin, théologien, évêque et cardinal du seizième siècle) qui gère et administre l'édifice de ce nom. En 1946, l'édition de livres se fait désormais sous le nom commercial de Éditions Bellarmin. Depuis, les Éditions Bellarmin ont constitué un fonds impressionnant couvrant les domaines de la théologie, de la spiritualité, de l'histoire, des sciences humaines et parfois même du roman.

Il importe de signaler que les Éditions Bellarmin ne cessent pas d'exister. Seul le propriétaire a changé. Les principales collections ainsi que la ligne éditoriale sont maintenues. Les Pères Jésuites sont particulièrement heureux que l'acheteur du nom des Éditions Bellarmin soit une institution bien établie de notre milieu dont la crédibilité et la loyauté sont reconnues. D'ailleurs, les Éditions Fides sont en voie d'expansion puisqu'elles viennent d'assumer la distribution au Québec des Éditions du Cerf, premier éditeur religieux en France, en plus d'assurer la

distribution du fonds Bellarmin.

Cette décision implique à moyen terme la fermeture de la librairie du 25 ouest, Jarry et la nécessité pour la clientèle de s'adresser à Fides (165, Deslauriers, Ville Saint-Laurent H4N 2S4, (514) 745-4290) pour acheter les livres de Bellarmin.

Les raisons de la vente des Éditions Bellarmin par les Pères Jésuites sont à la fois d'ordre financier et pastoral. D'ordre financier car le marché se resserre, les prix montent à une vitesse constante et les contraintes administratives augmentent sans cesse. Pour survivre, de manière autonome, il eût fallu que les Éditions améliorent leur chiffre de ventes et développent donc de nouveaux produits au risque de déborder dans l'édition générale. Mais dans une hypothèse de croissance, il devenait de plus en plus difficile d'assurer une relève jésuite puisque, on le sait, le recrutement est actuellement plus faible et qu'il faut donc définir des priorités.

Par ailleurs, il faut comprendre que dans l'actuel contexte économique de libre marché, de compétition internationale, de TPS et de l'horizon 1992 pour le marché européen, la situation de l'édition francophone au Québec est de plus en plus problématique et que nous assisterons probablement à un mouvement de concentration d'entreprises. Malgré les subventions (parfois difficilement prévisibles) du Conseil des Arts du Canada et l'immense créativité des éditeurs québécois, l'édition francophone au Québec reste une industrie aux profits très restreints et de très grande fragilité.

La présence des éditeurs français sur le marché québécois devient de plus en plus forte. Dans le domaine religieux, il y a eu en France depuis trois ans de grands déplacements au sein des maisons d'édition. Les Éditions du Cerf (150 titres par année) ont repris la diffusion de leurs propres livres en France et en Europe, quittant le diffuseur Arc-en-ciel. Ce diffuseur a été acheté par le groupe Ampère (des intérêts que l'on dit venir de milieux financiers de la droite française) qui a également acquis un ensemble de maisons d'édition : Desclée et cie, Fleurus, Fayard/Le Sarmant, Signe de piste, etc. Il semble régner là une immense confusion tant au plan des politiques éditoriales qu'à celui de la distribution. En édition et surtout en édition religieuse, où le marché québécois représente souvent de 20 à 40 % du marché des éditeurs français, si la France a le rhume le Québec éternue !

L'édition religieuse reste fragile au Québec (Fides, Novalis maintenant commercialement établi à Montréal, Bellarmin, Éditions Paulines, Anne Sigier, Levain et quelques autres maisons très modestes), d'autant plus que la clientèle traditionnelle vieillit et que les nouveaux goûts du public vont souvent vers l'ésotérisme. Il y a donc le risque que les auteurs novateurs ne soient pas édités, que le livre savant régresse et que la production s'en tienne aux valeurs sûres ou même que l'on édite des livres à compte d'auteur, ce qui est malsain à la longue.

On peut donc s'attendre d'ici quelques années à des mouvements de tous ordres. C'est une histoire à suivre. ■

André Beauchamp

LA DÉPORTATION DES PALESTINIENS

Jérusalem¹. D'une certaine façon, le soleil et la température ne cadrent pas avec ce qui se passe sur terre ; mais je ne sais pas lequel, du ciel ou de la terre, n'est pas au bon diapason, lequel est le moins réel.

Le temps est gai et la luminosité éclatante, ce jour-là. Le soleil donne envie de sourire à tout et à tout le monde. Les pierres renvoient cette luminosité de façon sélective, privilégiant tantôt l'une, tantôt l'autre des multiples nuances qui composent la lumière. À mesure que défilent les heures, leur couleur passe du rose le plus tendre à l'aube, à l'or le plus chaud au coucher, avec, en début de matinée, un blanc presque froid.

Sur terre, c'est autre chose qui se passe. Des hommes tuent. Mais les soldats ont l'air moins méchants quand il fait beau. Ils rient eux aussi ; enfin, certains d'entre eux rient. Ils rient, mais ils tirent. Et quand ils réalisent qu'ils tirent, ils se mettent à pleurer. Certains d'entre eux pleurent. Ce qui ne les empêche pas de continuer à tirer, évidemment...

Il y a quelque chose d'irréel dans la juxtaposition de ce soleil radieux, faisant ressortir le bleu du ciel, le vert des arbres et le rose des pierres, donnant envie de sourire à la vie, et d'une situation de guerre où des soldats et des civils armés jusqu'aux dents tirent sur des enfants.

Cela fait longtemps que je m'intéresse au conflit israélo-palestinien. Avant de partir, je connaissais l'histoire de la colonisation de la Palestine ; je savais comment les Palestiniens – les autochtones – avaient été dépossédés de leur terre au profit des nouveaux arrivants. J'avais lu tout ce que je pouvais trouver sur les violations des droits des Palestiniens et des Palestiniennes. Je savais combien de prisonniers politiques se trouvaient dans les prisons israéliennes, combien de maisons avaient été détruites, et combien de civils palestiniens avaient été tués depuis le début de l'*intifada*. Je me croyais donc préparé à ce que j'allais voir.

Je me suis trompé. Sur place, la situation m'a paru encore plus difficile que je ne le pensais, et la répression plus insidieuse, plus gratuitement méchante.

Ce n'est pas en termes quantitatifs qu'elle m'est apparue dif-

férente, mais bien par sa signification, par la façon dont elle est vécue par les victimes, par la façon dont elle les affecte. La répression est dure ; très dure. Elle est et se veut humiliante pour chacun des Palestiniens et chacune des Palestiniennes. Elle envahit chaque recoin de leur vie, sans laisser de place à autre chose que la soumission totale ou la révolte.

Depuis l'été, par exemple, le gouvernement israélien pratique un nouveau type de déportation. En plus de déporter des intellectuels ou des leaders, il a commencé à déporter des villageois. En général, il s'agit de femmes mariées, ayant souvent de jeunes enfants. Les soldats font souvent irruption dans la maison, au milieu de la nuit, vers deux heures ou trois heures du matin. Ils informent la femme que ses papiers ne sont pas en règle. Ils vérifient si les enfants sont enregistrés correctement sur la carte d'identité du père. Ceux d'entre eux qui ne le sont pas doivent partir avec la mère. Les autres peuvent rester avec le père.

Ils donnent dix minutes à la mère pour préparer ses effets. Tant pis si elle n'a pas le temps de prendre quelque chose à manger pour l'enfant. Ensuite, elle poireautera quelques heures dans le camion de transport qui la mène vers la frontière jordanienne. À l'aube, elle sera jetée de l'autre côté de la frontière, dans un pays qui n'est pas le sien. Il faut bien faire un peu de place pour les Juifs soviétiques qui sont invités avec insistance à s'installer dans les territoires occupés... au nom du respect de leurs droits de l'Homme !...

Ce n'est sans doute pas le cas le plus terrible de violation des droits de la personne. Mais il éclaire la situation parce que les victimes de ces déportations – les femmes elles-mêmes, mais aussi leurs enfants, leur mari, séparés les uns des autres pour de nombreuses années – ne constituent pas des menaces pour la sécurité de l'armée ou de l'État israélien. C'est leur existence elle-même sur la terre où ils sont nés qui constitue une menace pour les visions officielles du gouvernement israélien... Ces déportations ne sont pas le résultat d'un excès de zèle de la part d'un soldat. C'est une politique, et elle est systématique.

Et à mesure que ces histoires d'horreur, une par une, se déroulent devant moi, à mesure que j'apprends les circonstances de l'assassinat, par les autorités israéliennes, de tel enfant, de tel adolescent, deux sentiments rythment mes pensées.

D'abord la colère. La colère contre cette injustice. La colère contre ce jeune soldat qui humilie à dessein un vieillard fragile

1. L'auteur, Rachad Antonius, était en Palestine, fin décembre 1989 et début janvier 1990, pour effectuer des recherches sur les besoins en développement.

qui attend la permission de traverser le point de contrôle pour rentrer chez lui. Contre ceux qui ordonnent la destruction de centaines de maisons palestiniennes pour faire de la place pour les « militants des droits de l'Homme » qui fuient l'Union soviétique. Contre ceux qui emploient des balles dites de caoutchouc (en réalité des balles de métal recouvertes d'une mince couche de caoutchouc) pour tuer des enfants.

Ensuite, la colère encore. Cette fois contre le silence. Contre l'ignorance, feinte ou réelle de ceux qui, au Canada, à Montréal, se taisent. Contre la mauvaise foi de ceux qui se font passer pour des « militants des droits de l'Homme », mais qui

s'arrangent pour justifier les politiques israéliennes. Et la colère contre ceux qui écoutent ces derniers sans crier à l'imposture. Quant à l'espoir de voir les choses changer, il est toujours vivant, en dépit de tout. L'*intifada* a changé le rapport de force entre les deux sociétés, et de plus en plus d'Israéliennes et d'Israéliens se prononcent pour les droits des Palestiniens, pour le dialogue avec l'OLP ; pour des raisons tout à fait pragmatiques. La raison va-t-elle enfin triompher ? ■

Rachad Antonius

QUESTIONS DE L'HEURE

Êtes-vous favorable à un DÉBAT PUBLIC sur l'énergie ?
Hydro-Québec est-elle vraiment au service des Québécois ?

Relisez en douce les auteurs de *RELATIONS*...

Depuis trois ans, ils parlaient déjà
d'environnement,
des groupes écologistes,
de débat public sur l'énergie,
de l'histoire et de l'avenir d'Hydro-Québec.

LAJAMBE, Hélène, « Pour un débat public sur l'énergie », mai 1987

LAMONDE, Pierre, « Exporter de l'électricité : oui... mais à quel prix ? »
(novembre 1987)

BEAUCHAMP, André, « Faut-il abattre Hydro-Québec ? », juin 1989, et
« Le labyrinthe – grève à Hydro-Québec », mars 1990

Dossier « LE COMPTE DE L'HYDRO », septembre 1988 :

PAQUET, Gilles, « Les cheminements d'Hydro-Québec : émergence,
épopée et désenchantement »

AUGER, Antoine, « L'environnement à la Baie James : Les impacts du
siècle ? »

BEAUCHAMP, André, « Sur les projets à venir d'Hydro-Québec :
quelques questions à se poser »

Dossier « L'ENVIRONNEMENT », décembre 1987 :

HARVEY, Julien, « Terre, notre terre »

VAILLANCOURT, Jean-Guy, « Défense de l'environnement : les
mouvements québécois »

BEAUCHAMP, André, « L'environnement et la participation du public »

BOURGEAULT, Guy, « Quand l'ingénieur se fait philosophe... La qualité
de l'environnement »

DOSSIER

Le Québec cassé en deux

2. LE POUVOIR CACHÉ

L'HISTOIRE QUI SE FAIT SANS NOUS

Si la démocratie a partie liée avec les villes, force nous est de reconnaître que l'histoire récente ne l'a pas aidée. Depuis 25 ans, en effet, nous voyons les gouvernements se succéder, les commissions siéger, sans que des réformes majeures puissent vraiment s'appliquer au niveau municipal. Il en est de même du développement régional. Les sommets économiques n'ont pas été suivis de politiques cohérentes, si bien que ce sont les forces déjà en place qui continuent d'imposer leur logique propre. Tout se passe comme si nous avions pris notre parti de favoriser les régions en croissance économique et de fortifier les villes de banlieue, laissant à leur sort les villes et les régions, qui se vidant et qui tombent rapidement dans le sous-développement social et économique.

Or, il y a là un *projet de société* qui se met en place, de façon tranquille, avec la complicité des gouvernants et surtout grâce à l'inconscience de l'ensemble de la population. Même les dirigeants politiques ne semblent pas mesurer la profondeur des transformations en cours ou préfèrent ne pas y toucher, pour conserver leur clientèle électorale. Dans ce projet de société, seuls les plus forts intéressent et seuls ils peuvent avoir un avenir.

Il revient alors aux citoyens, et en particulier à ceux des régions en déclin, de comprendre ce qui se passe

et d'affirmer leur vouloir-vivre collectif. Il appartient à tout le monde de dépasser ses intérêts de village ou de quartier pour ouvrir son regard à la largeur de la région et chercher, à ce niveau, les bases d'un véritable développement, durable, humain, et non seulement économique. Qu'on ne s'y trompe pas : la croissance économique du Québec peut être en courbe ascendante et des régions entières n'en continuer pas moins de se désintégrer.

Telle est la réalité. Elle charrie des inégalités de plus en plus importantes, des disparités régionales suicidaires, un appauvrissement qui se répand comme une épidémie, un gaspillage de nos ressources humaines.



Uniquement ceux qui font confiance à leurs seuls chiffres peuvent croire qu'ils correspondent à la réalité. Mais la réalité est têtue. Le gouvernement voulait s'occuper de croissance économique, il a trouvé, il y a quelques mois, les BPC dans sa cour. Il vient maintenant de mettre le pied dans le guêpier constitutionnel. Il lui reste encore à découvrir le pays réel, à regarder vers l'an 2000 plutôt qu'aux résultats des sondages. Mais com-

ment pourra-t-il s'y aventurer, si la population ne lui ouvre pas les yeux ? ■

par Guy Paiement

agent de recherche au Centre St-Pierre

L'ABITIBI COMME MIROIR

par Guy Paiement

agent de recherche au Centre St-Pierre

On doit constater que la baisse de la natalité, conjuguée à l'exode constant des jeunes, place la région de l'Abitibi-Témiscamingue parmi celles qui sont en danger de mort. Elle n'est certainement pas la seule à être ainsi engagée dans un processus de désintégration extrêmement rapide. Pourtant, tout se passe comme si les hommes et les femmes politiques faisaient semblant de ne pas voir, comme si les élites régionales craignaient de voir l'heure juste, et la panique.

En 1986, au moment où la Commission d'enquête sur l'avenir des municipalités rendait public son rapport,

le nombre de personnes entre 25 et 30 ans, soit l'âge le plus fécond pour la reproduction naturelle d'une population, atteignait le niveau le plus élevé qu'ait connu l'Abitibi. Pourtant, elle venait de perdre 22,3 % des jeunes qui, en 1971, avaient alors entre 5 et 9 ans. C'est dire que depuis 1986, la région se dépeuple de plus en plus rapidement. Et il ne s'agit pas là de décès seulement, mais d'abord et avant tout d'exode permanent des jeunes.

La conséquence de cette saignée est déjà prévisible. Tant de jeunes abitibiens ont quitté leur communauté d'origine pour aller habiter ailleurs que la capacité

de reproduction naturelle de la population régionale s'en trouve désormais compromise. Les parents potentiels et réels étant de moins en moins nombreux, le nombre des naissances tombera en chute libre, impliquant, par le fait même, une diminution *irréversible* de la population d'âge scolaire.

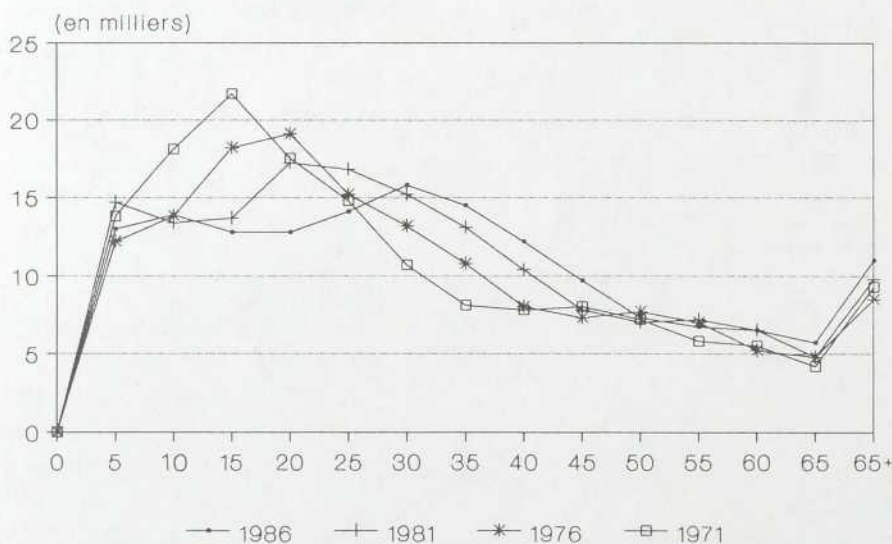
Nous entrons ici dans ce qu'il faut bien appeler la *phase finale* d'un processus de désintégration démographique. Il deviendra demain pratiquement impossible de justifier le maintien d'écoles là où il n'y a plus d'enfants, — surtout quand les zones de banlieue des villes du Sud réclament à hauts cris plus de services en raison de l'augmentation du nombre d'enfants d'âge scolaire. À l'inverse, comment attirer de futurs parents là où les écoles n'existent plus ou menacent de fermer ? Comment faire pour intégrer les jeunes et les autres quand la société dont ils font partie se désintègre ? On sait déjà que le taux de suicide témoigne de l'incapacité d'un milieu à intégrer ses membres. Or, le taux de suicide des jeunes en Abitibi est assez éloquent pour ne pas insister davantage : il est depuis longtemps parmi les plus élevés du Québec.

En bref, si les facteurs actuels se maintiennent, la croissance économique de la région ne changera pas, la tendance démographique continuera de chuter et surtout l'exode des jeunes continuera d'être le principal indice de la désintégration progressive de cette région. En clair, à continuer ainsi, la société abitibienne n'a pas grand-chance de survie.

La moitié du Québec est ainsi

Mais « les maux ne savent seuls venir », disait déjà Rutebeuf. En effet, les fac-

Population d'Abitibi-Témiscamingue
Effectifs par groupes d'âge quinquennaux



Source : Données des recensements canadiens 1971, 1976, 1981, 1986 : —Services des indicateurs sociaux MSSS, données extraites du système J36, produites sur extrait informatique au mois de janvier 1986 ; —Direction de l'évaluation, MSSS : « La population du Québec selon le recensement de 1986 par groupe d'âge quinquennal et par sexe selon les territoires de CLSC, DSC et CRSSS », avril 1988.



Un groupe d'ATD-Quart Monde. Nous sommes en train d'assister à la mise en place d'un projet de société qui consiste à aider les régions en expansion économique et démographique, et à laisser les autres continuer leur chute libre.

teurs qui influencent le cours des événements dans cette région sont aussi à l'oeuvre dans d'autres régions québécoises. On les retrouve dans la région de l'Outaouais, dans le Pontiac, par exemple, dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean, dans la région des Trois-Rivières, au sud de la région de Québec et ailleurs, incluant le centre-ville de Montréal.

La réalité ici rappelée est celle du *Québec cassé en deux*¹. Elle est connue. Les causes sur lesquelles les pouvoirs pourraient agir pour changer la situation ont déjà été identifiées. Mais *l'urgence d'agir* n'est pas encore partagée. Voilà pourquoi, même au risque de faire mal à certaines oreilles, nous tirons la sonnette d'alarme. Nous sommes en train d'assister, de façon passive, à la mise en place d'un *projet de société* que nous n'avons ni discuté collectivement ni encore moins accepté. Ce projet consiste à aider les régions en expansion économique et démographique et à laisser les autres continuer leur chute libre. Deux classes de citoyens se mettent ainsi à cohabiter au Québec et tout se passe comme si notre pays et ses diri-

geants avaient fait leur deuil de la moitié du territoire occupé et de la population qui l'habite.

Quand la machine roule toute seule

Qu'on nous comprenne bien : nous ne sommes pas ici devant des décisions machiavéliques à la Ceauscescu, mais bien plutôt devant des abstentions, des laisser-faire, des dynamiques administratives dont on ne vérifie pas les conséquences sociales. Nous subissons des abus de pouvoir de fonctionnaires qui n'ont de compte à rendre à personne, des politiques économiques et sociales en tiroirs, non coordonnées, des logiques technocratiques qui ne retiennent de l'appauvrissement de la population que les problèmes qui les intéressent. Nous avons aussi à tenir compte des attitudes passives d'une population démunie qui a été dépossédée de sa capacité d'imaginer son avenir, sa réalité humaine et sociale ayant été réduite à des « problèmes » de plus en plus morcelés, soumise au bon vouloir d'innombrables interventions publiques qui n'ont d'autre

projet d'avenir que de chercher à se reproduire elles-mêmes.

La question posée

La question qui se pose aux gens de l'Abitibi et à ceux de toutes les régions en chute libre est donc la suivante : *voulons-nous de ce Québec cassé en deux* ? Et, de façon plus précise, *voulons-nous fermer des régions* ? Si oui, le pouvons-nous sans faire beaucoup de mal à leurs habitants ? Voulons-nous, au contraire, conserver les régions et alors sommes-nous prêts, au niveau de chacune des régions, à unir nos efforts pour qu'il en soit ainsi ?

Dernièrement, on a vu toute une ville de l'Estrie se lever et se solidariser pour payer le cautionnement d'un chauffeur de camion emprisonné aux États-Unis. On a vu aussi, dans Bonaventure, des pompiers d'un village regarder brûler la maison d'un citoyen du village d'à-côté parce qu'il n'y avait pas d'entente administrative entre les deux villages. L'avenir dira lequel de ces deux exemples nous mobilisera davantage. Mais le temps presse. ■

1. Voir *Relations* no 545 (nov. 1988), p. 264-276.

LA DYNAMIQUE SOCIALE DISPARUE

par Guy Paiement

agent de recherche au Centre St-Pierre

Pour qu'une région puisse se prendre en mains, elle doit, bien sûr, le vouloir mais elle doit aussi en avoir les moyens. L'un de ces moyens comprend la façon même de se voir comme *région*, c'est-à-dire comme une *population qui occupe un espace déterminé*. Or, cette population comprend elle-même de nombreuses communautés différentes qui ont toutes leurs caractéristiques propres dans leur coin de région. Elles sont en relation les unes avec les autres et sont forcément influencées et influençantes.

1. Les régions perdent leur territoire

Qu'une communauté, par exemple, à cause de la présence concentrée de nombreuses institutions de santé sur son territoire, attire la population des autres communautés qui lui sont proches, elle deviendra, au fil des ans, le lieu d'une migration de plus en plus importante et un pôle d'attraction économique. Soulignons que cette communauté ainsi

priviliégée a bien des chances de l'être devenue à cause de décisions qui ont été prises par des fonctionnaires de Québec et non pas à la suite d'une planification régionale.

Les communautés qui ont vu partir leur monde, – les plus jeunes, les plus instruits, les mieux formés, les plus entreprenants, – continuent cependant de payer des taxes. Une bonne partie de cet argent retourne, sous forme de salaires et d'investissements institutionnels, dans la communauté d'à-côté. Pendant des années, en fait depuis une

UN EXEMPLE D'EFFACEMENT DU SOCIAL : LE SUICIDE

Dans les orientations publiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), *Pour améliorer la santé et le bien-être au Québec*, avril 1989, p. 22), on prétend que le suicide chez les jeunes est la manifestation d'un problème de santé mentale et qu'il faut donc le traiter comme tel. On prévoira même des ressources pour travailler à la prévention de cette « maladie ».

La difficulté, c'est que cette approche, qui a toutes les apparences de vouloir changer la situation, a aussi toutes les chances de ne rien changer du tout. Les chiffres nous montrent que les taux de suicide augmentent beaucoup plus vite dans les régions périphériques que dans les autres. Ainsi, en dix ans (soit de 1975-77 à 1985-87), le taux de suicide s'est accru de 81 % au Bas-St-Laurent-Gaspésie, 111 % au Saguenay-Lac-St-Jean, 209 % sur la Côte Nord. En Abitibi, il est demeuré parmi les taux les plus élevés au Québec, soit 24,4 par 100 000.

Or, il se trouve que ces régions périphériques sont aussi celles qui étaient alors en désintégration sociale, économique et démographique. Si l'on s'en tient à la théorie de Durkheim, l'explication qui s'impose consiste alors à relier

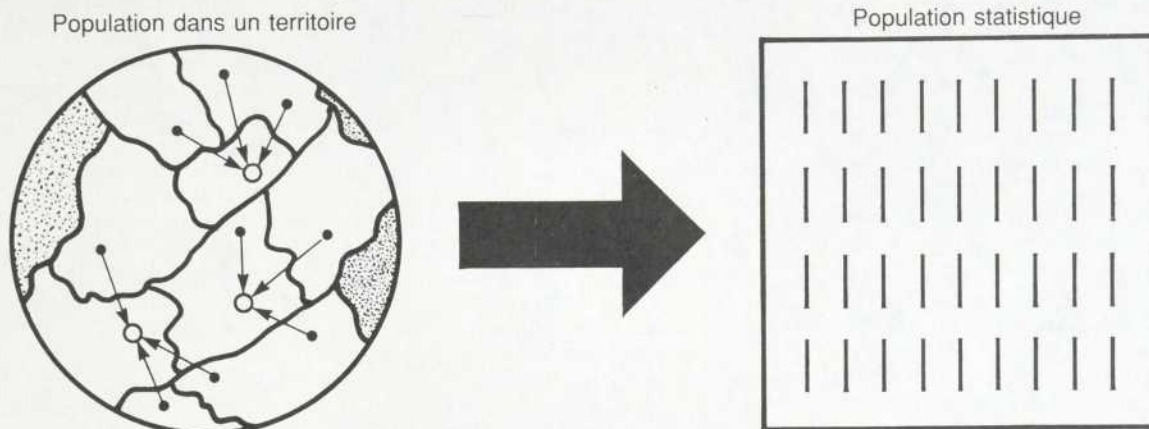
le taux de suicide à un certain degré de décomposition sociale. *Le suicide des jeunes devient le symptôme de l'incapacité d'une société d'intégrer sa jeunesse*. Quand cette dernière, pour survivre, quitte la région, les rares jeunes qui ne le font pas sont plus susceptibles de ressentir douloureusement l'absence d'avenir de leur milieu, qui, désorganisé, n'a plus de ressources pour les soutenir, leur donner du travail, leur permettre d'avoir une famille et de faire des projets.

S'il en est bien ainsi – et la chose se vérifie dans la plupart des pays – comment espérer travailler à prévenir le suicide sans travailler à stopper la désorganisation de la région elle-même ? Vouloir réduire le suicide à une approche individuelle équivaut ici à masquer le problème et à faire de celui-ci une occasion de mettre en place de nouvelles ressources qui profiteront d'abord et avant tout aux intervenants et aux systèmes en place.

Source : Denis Morissette et Robert Bourbeau, « Le suicide et l'âge au Québec », analyse transversale et longitudinale ? in *Cahiers québécois de démographie*, vol. 12, no 1, avril 1983, p. 7-28.

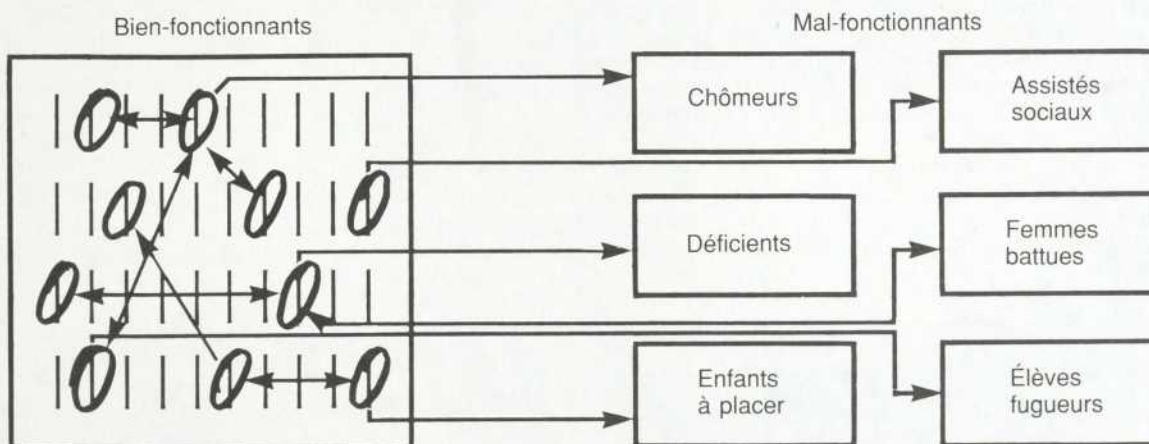
L'EFFACEMENT DU SOCIAL

PREMIÈRE ÉTAPE : disparition du territoire

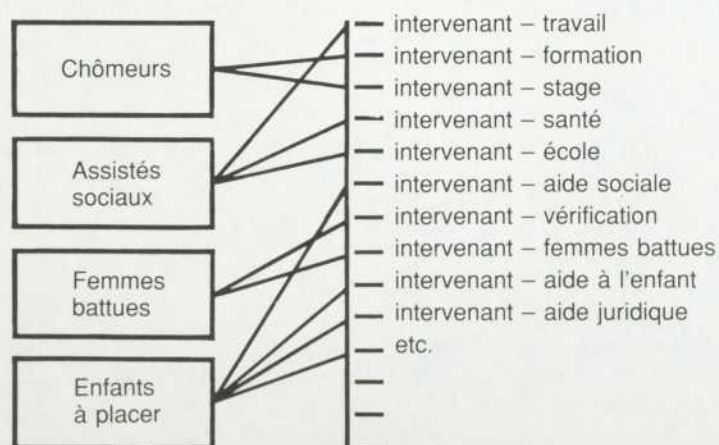


Revue Relations, avril 1990 (graphisme : Anik Lafranière)

DEUXIÈME ÉTAPE : disparition des structures sociales



TROISIÈME ÉTAPE : disparition de la dynamique sociale



Individu morcelé à problèmes multiples, devenu client du super-marché des services sociaux.



trentaine d'années, une communauté, en plus de perdre ses forces plus jeunes – et régénératrices – contribue ainsi financièrement à son propre *appauvrissement*. D'où la nécessité de situer les diverses communautés d'une région dans leurs échanges multiples les unes avec les autres. D'où la nécessité de faire de même pour la population d'une région qui est évidemment en relation avec les autres régions. Les mécanismes qui ont abouti à vider certaines communautés au profit d'autres ont bien des chances de jouer aussi au niveau d'une région qui est en relation avec une autre région plus équipée et plus riche. Quand on parle de *social*, on entend d'abord désigner cette dynamique des diverses populations occupant un territoire particulier.

Une première façon d'effacer le *social* consistera à ne retenir de la population des régions que sa réalité *statistique*. Nous avons alors comme « population » « un ensemble d'unités sur lesquelles portent des observations ou donnant lieu à un classement statistique » (Larousse). Le *territoire* est ainsi évacué et, avec lui, les relations qu'il entretient avec les autres territoires. Évacuées aussi les caractéristiques différentes des multiples populations qui habitent et animent le territoire de la région. Un jeune chômeur dans un petit village de l'Abitibi n'a pas les mêmes caractéristiques que le jeune chômeur de Ville Saint-Laurent. Le second a plus de chances d'avoir des

services de formation et des stages et donc de se trouver du travail plus rapidement que l'autre. Mais le sondage gouvernemental sur les jeunes sans-travail pourra parler de la « population » des jeunes chômeurs, hommes et femmes, comme s'il s'agissait d'entités interchangeables.

2. Le fonctionnement prend toute la place

La population ainsi comprise statistiquement devient ensuite un ensemble d'individus qui sont en interaction les uns avec les autres et dont on pourra analyser le *fonctionnement* : entre les membres de la famille, à l'école, à l'épicerie, à l'usine ou au bureau, etc. Tous ceux et celles qui ne *fonctionnent pas* selon les normes prévues par les ministères seront rassemblés dans des catégories sociales : les chômeurs, les assistés sociaux, les retraités, les déficients, etc. Les programmes mis en place chercheront alors à *remettre les individus en état de fonctionner*. Certains fonctionnaires rêvent même actuellement de concevoir toute la réalité en termes d'*épidémiologie sociale*¹, donnant à penser que les personnes qui ne *fonc-*

tionnent pas ou qui *fonctionnent mal* sont des *malades* et qu'il faut donc les soigner.

On évacue ainsi les *structures économiques et sociales* qui orientent les divers fonctionnements des individus. La pauvreté, par exemple, ne vient plus d'un manque de pouvoir sur sa vie économique, conséquence des fermetures d'usines et des décisions de ceux qui visent les fusions et la participation au grand jeu de la concurrence internationale. Elle devient une *déficience individuelle*. Elle deviendra même l'expression d'une mauvaise volonté personnelle si l'individu refuse de *fonctionner* dans le marché du travail précaire ou des emplois mal payés. Il sera alors *pénalisé*, – qu'on songe à la réforme de l'aide

1. *Orientations*. Pour améliorer la santé et le bien-être au Québec, Gouvernement du Québec, avril 1989, p. 19.
2. Maurice Picard, *Assises d'une notion de problème psycho-social grave*. Document de travail, CSSMM, août 1989, p. 9. On choisit le milieu que l'on va aider : « Le milieu inadéquat est un milieu qui a un impact direct sur la problématique de la personne. Par contre, on ne parlera pas de milieu inadéquat lorsque l'entourage familial ou relationnel d'une personne est simplement dépourvu, désemparé devant elle, incapable de l'aider ».



M. Charles Côté, devant le tableau illustrant l'effritement de plusieurs régions. La réalité de ce Québec cassé en deux est connue, mais l'urgence d'agir n'est pas encore partagée.

LE SUPERMARCHÉ DES SERVICES SOCIAUX¹

Sous prétexte d'une efficacité maximale, chaque gestionnaire d'établissement organise le travail des intervenants sociaux de manière à ce que chacun d'eux soit affecté à une fonction de travail clairement identifiée. Chacune de ces fonctions est régulièrement contrôlée par la structure hiérarchique où des champs d'autorité sont clairement identifiés. De plus, on définit les limites du pouvoir des employés par une division artificielle entre leur « vie privée » et leur « vie professionnelle ».

Ainsi dispersé par des rassemblements de tâches fonctionnelles, de contrôles fonctionnels, de pouvoir fonctionnel, le travailleur social ou l'éducateur est freiné d'avance dans ses essais d'implication, de libre créativité et de transformation de son propre travail.

Par cette dynamique contrôlante, les machines d'État peuvent fonctionner en administrant les services sociaux à l'aide du même modèle d'organisation de leur travail.

Dès lors, nous pouvons comprendre avec quelle logique d'efficacité les établissements dits « publics » ont développé

leurs services. En effet, chaque établissement a des fonctions de services bien circonscrites (travail social, éducation, réadaptation, référence, etc.) et évacue toute autre fonction de son service. Par exemple, on ne peut pas demander à un CSS de l'information sur les MTS ou sur les drogues. La téléphoniste nous offrira de se référer à un autre établissement. C'est ce qui explique, bien souvent, la chaîne téléphonique qu'une personne est amenée à faire lorsqu'elle a besoin d'un service social. Cette chaîne téléphonique, que tous ont eu à subir un jour ou l'autre, nous démontre jusqu'à quel point le mécanisme de dispersion par rassemblements fonctionnels est ancré dans le système public, et ce, au-delà des volontés de changement des praticiens eux-mêmes. Et encore, nous ne parlons pas du nombre aberrant d'intervenants de profession différente qu'un jeune peut avoir pour s'occuper de lui (parfois de 10 à 25).

Cette efficacité bureaucratique pousse sa logique de développement jusqu'à sa limite par le calcul des problématiques. Comme nous l'avons vu, le traitement des personnes appelées « bénéficiaires » s'administre de façon individuelle et personnalisée à la manière d'un client. Ensuite, ces traitements sont comptabilisés et traités sous forme de statistiques mises à jour, tel un inventaire d'entreprise commerciale. De ces données, on planifie le développement des services comme on s'ajuste à un marché.

1. Ce texte est de Michel Parrazelli, « *Si vous avez attrapé des tiques* », Document d'analyse sur les enjeux actuels et à venir de l'action communautaire, Montréal, Regroupement des organismes communautaires Jeunesse de Montréal, 1987, p. 20.

sociale, — car son entêtement met en cause le *fonctionnement de l'économie*. L'individu est ainsi mis en demeure de fonctionner dans un cadre à la fois totalitaire et... libéral !

3. Les individus à risques multiples sont intégrés

Les individus qui ne *fonctionnent pas* peuvent être pris en charge par plusieurs ministères, car certains individus, hommes et femmes, ont maintenant la caractéristique d'être à *risque* : le chômeur est déprimé (voir le psychologue), il se nourrit mal (voir le médecin), il déclare la guerre à son conjoint (voir le travailleur social), et néglige ses enfants (voir le DPJ et les familles d'accueil), il refuse de travailler au salaire minimum, disant qu'il dépense en bout de ligne tout ce qu'il gagne et ne pouvant améliorer la situation de sa famille (voir le bouboumacoute et son agent de bien-être), il se met à boire trop (voir le médecin et la maison de désintoxication). Il se sépare (voir l'avocat ou l'aide juridique). Sa déprime empire (voir le psychiatre). Il ne

peut plus payer son loyer (voir la régie du loyer) et devient itinérant (voir Dernier recours). Et tout ceci doit bien sûr être lu aussi au féminin, et souvent là en plus grave.

Soulignons que tous ces intervenants ont peu de chances de se rencontrer et de se concerter, ce qui augmente chez eux la frustration ou le cynisme. Ils sont ainsi nombreux chez eux à souffrir du système qui fonctionne comme un carrousel. Mais le résultat pour l'individu d'être ainsi *mis en tiroirs* est d'être dépossédé de lui-même et de devenir de plus en plus incapable d'avoir une prise sur sa vie.

Soulignons aussi que les interventions sont faites *en fonction des problèmes déjà identifiés*. Si l'individu non fonctionnel, devenu maintenant à risques multiples, désire être aidé, il devra définir sa propre situation *en fonction des ressources disponibles*. En d'autres termes, il devra avoir les « maladies » que l'on veut bien traiter et pas d'autres².

Pour être à même de recevoir d'autres services que le réseau public ne veut pas lui offrir, les hommes et les femmes « non fonctionnels » seront invités à se joindre à l'un ou l'autre des groupes communautaires mis sur pied par des bénévoles ou des organismes à petit budget. Ces derniers deviennent

ainsi par la force des choses les sous-traitants des services gouvernementaux et recevront des subventions s'ils acceptent de fonctionner selon les normes décidées par les ministères. Si les groupes acceptent ce fonctionnement, ils renoncent à leur tour à ne voir d'autres problèmes que ceux déjà définis par les divers fonctionnaires. Le système d'intervention devient ainsi un système de régulation sociale composé de tous les « circuits intégrés » existants.

Au terme de cette opération, qui n'a pourtant pas été conçue par un Machiavel moderne, soulignons-le, on finira par penser que *la somme des problèmes* dont on s'occupe est identique à la population des territoires. La perte du territoire va ainsi de pair avec la perte du social. Le territoire a été réduit à une division administrative. Le social, lui, est effacé dans une multiplicité de problèmes individuels. Mais comme on ne résout pas un problème social par des solutions individuelles, le social ainsi haçuré puis refoulé continue de vivre et de s'affirmer de mille et une façons. Je pense aux régions qui se vident, à l'environnement qui se dégrade, au chômage chronique, au suicide des jeunes, aux ex-psychiatisés à la dérive, à la violence dite « gratuite »... Le social est tétu. ■

À propos des municipalités

DES TABLETTES GARNIES

par Guy Paiement

agent de recherche au Centre St-Pierre

On sait que les « tablettes » gouvernementales sont remplies de rapports qui proposaient des réformes dans les institutions municipales. Et c'est dommage. C'est au niveau local, en effet, que les citoyens devraient pouvoir expérimenter un minimum de vie et de responsabilités démocratiques. À partir de ce palier, ils peuvent s'identifier à des responsabilités régionales et envisager, par la suite, l'avenir de l'ensemble de leur pays. Sans un tel enracinement, les citoyens deviennent des individus qui suivent leurs seuls intérêts. Du moins le pensent-ils. En vérité, ils obéissent aux forces du marché, qui aboutissent toujours à enrichir les plus riches et à laisser pour compte les autres, ce qui signifie ici enrichir les banlieues, qu'elles soient ou non des municipalités, et vider le reste du pays.

La tablette Laporte

Le plan du ministre Laporte, rendu public en octobre 1966, prévoyait la création de 40 régions municipales, dont les limites s'inspiraient de la carte des régions administratives. Mais les libéraux perdirent le pouvoir en 1970, après avoir créé tout de même l'université en régions ; et l'Union nationale ne donna pas suite au projet, vraisemblablement pour ne pas indisposer sa clientèle électorale, avant tout rurale.

La tablette BAEQ

Durant l'été de 1966, le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) publiait son plan de développement régional. Il proposait de relier les multiples collectivités dispersées dans les neuf comtés du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine dans un nouveau cadre institutionnel comprenant quelques 25 municipalités, toutes axées sur autant de pôles de croissance, chacun étant doté d'un conseil consultatif de développement. La stratégie de développement régional supposait la réforme des institutions municipales, l'objectif étant de garantir un niveau de services comparables aux autres régions de la province. En mai 1966, le gouvernement Lesage mit fin aux travaux du BAEQ, avant de perdre le pouvoir un mois plus tard. Ce projet n'eut pas de suites, alors qu'il paraissait être une condition indispensable de développement.

La tablette Lussier

Après avoir créé les communautés urbaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, le ministre Lussier voulait créer quatre autres grandes communautés urbaines, seize communautés régionales et enfin rassembler les autres villes et villages en communautés de huit à dix mille habitants. Mais l'Union nationale perdit le pouvoir en 1970.

La tablette Tessier

Le ministre Tessier, libéral, présente son livre blanc en mars 1971. Il privilégie les regroupements municipaux et la diminution du nombre de petites municipalités. La réforme n'aboutit pas à autre chose qu'à la fusion volontaire de quelques rares municipalités.

La tablette ODEQ

En 1971, l'Office de développement de l'Est du Québec du ministre Marcel Masse a pris la relève du BAEQ. Il organise la fermeture d'une douzaine de villages et veut concentrer leur population dans quelques villes riveraines, comme Matane et Rimouski. Mais cette stratégie est vite freinée, à cause des résistances rencontrées, en particulier les Opérations Dignité, et des mésententes fédérales-provinciales sur le partage des responsabilités dans le développement régional.

La tablette Castonguay

Le rapport Castonguay devait présenter une politique générale d'urbanisation. Au lieu d'une politique globale, comme dans les projets précédents, il s'intéresse

d'abord aux secteurs les plus fortement urbanisés et se concentre sur les conditions d'un meilleur fonctionnement des municipalités. Il préconise aussi de forcer les fusions. Le rapport ne fut pas retenu, à la vérité à peine discuté. Nous étions en 1976.

La tablette de la décentralisation

En 1978, la Conférence Québec-municipalités aboutit à deux résultats : une certaine réforme de la fiscalité municipale et la création des municipalités régionales de comté. Mais la décentralisation, qui était au programme, n'eut jamais lieu : on accorda aux MRC un rôle dans l'aménagement du territoire, en oubliant d'y associer des pouvoirs permettant le développement.

Après l'échec de tous ces projets de réforme, on pourrait penser que les municipalités ont été plus coriaces que tous les gouvernements et qu'elles ont su conserver leurs marges de manoeuvre. Il n'en est rien. Car, au hasard des ans, des entraves multiples les ont ligotées, diminuant d'autant les chances de la prise en charge et de la démocratie. Ces liens, ce sont les fonctionnaires de divers ministères qui les ont multipliés, créant ainsi un autre pouvoir, se servant même des éléments rejetés de certains rapports, sans que la discussion publique et démocratique ait eu lieu. Une majorité des municipalités sont toujours incapables d'administrer les lois qui les concernent, faute de ressources humaines et financières adéquates.

Et il ne faut pas oublier, pour finir, la *tablette Parizeau* ! La commission de 1986 sur l'avenir des municipalités attend toujours des réalisations !

Le pouvoir caché des technocrates

« D'une façon générale, les interventions des ministères autres que celui des



Canapresse

En 1986, M. Parizeau présidait une commission sur l'avenir des municipalités. Mais le rapport semble avoir rejoint les tablettes déjà bien garnies...

Affaires municipales ont comme but d'imposer aux municipalités des objectifs que l'État québécois ne pouvait pas atteindre sans elles ou qu'il croyait préférable d'atteindre à travers elles. Elles ont, la plupart du temps, des contenus de

normalisation, d'une part, et d'autre part, elles déplacent le processus de décision de la municipalité vers les services du gouvernement...

Finalement, ne faut-il pas s'interroger à savoir si la multiplication des interventions des instances gouvernementales, autres que celles des Affaires municipales, n'est pas en train de générer la désuétude apparente des municipalités, tout à fait capables de bien servir leurs citoyens quant aux services municipaux mais incapables de payer le coût des objectifs de ces instances centrales¹. ■

1. Rapport de la Commission d'étude sur les municipalités, Union des municipalités du Québec, 1985, p. 69-70. Voir aussi Marc-André Morency, « Les régions périphériques à l'aube des

années 90 », Colloque du GRIR, Congrès des sociétés savantes, Québec, juin 1989. Également, Gilbert Larochelle, *L'imaginaire technocratique*, aux Éditions du Boréal, début 1990.

LE DROIT D'ÊTRE INFORMÉ

par Guy Giroux¹

Si Victor Goldbloom a été remplacé par Yvon Charbonneau, en 1989, à la tête de la Commission québécoise d'enquête sur la disposition des déchets dangereux, ce n'est pas tant parce qu'il avait suggéré de ne pas faire circuler toute l'information qui était disponible. C'est plutôt parce que son opinion à ce sujet avait été ébruitée par la presse.

D'un autre côté, son successeur à la présidence de cette commission a déploré le peu d'empressement du ministère de l'Environnement à collaborer à son enquête. Cela illustre, sur une question extrêmement importante qui a constitué l'un des enjeux de la dernière campagne électorale au Québec, comment le droit du public à l'information est précaire dans une société comme la nôtre.

Songez par ailleurs à l'absence de débat qui a caractérisé la campagne électorale, que ce soit au niveau des chefs ou dans la quasi totalité des comités. Ce phénomène n'est pas nouveau au Québec. Par contre, le candidat défait à la mairie de Québec, aux élections de novembre dernier, l'ex-ministre péquiste Jean-François Bertrand, a reconnu non seulement que le débat auquel il avait pris part avec le candidat Jean-Paul L'Allier lui avait été nuisible, mais qu'il savait d'avance qu'il n'avait rien à gagner à y prendre part. Seule sa conscience lui dicta de le faire ; ce qui est à son honneur.

Pas de comptes à rendre

De façon générale, tout se passe comme si les politiciens, de même qu'un

certain nombre de nos institutions publiques, n'avaient pas vraiment de comptes à rendre à la population. À l'inverse, celle-ci semble se contenter de cela, de telle sorte que les politiciens en campagne remplacent souvent par des promesses électorales dont on devine le caractère éphémère, les comptes qu'ils devraient rendre dans une société démocratique. Une fois élus, ils peuvent impunément ne pas respecter leurs engagements, puisque la population ne leur en tiendra pas rigueur. Un exemple : les 50 millions de dollars promis, lors de la campagne électorale, pour la protection de l'environnement, et que le titulaire du portefeuille de ce ministère ne parvient pas à obtenir du Conseil du trésor.

Le phénomène dont nous venons de donner un aperçu n'est pas étranger au fait que la société canadienne à laquelle nous appartenons représente une « société déférentielle », où ceux qui contrôlent les leviers du pouvoir sont investis d'une « autorité majestueuse » qui fait souvent s'incliner le peuple devant elle, si ce n'est la presse².

On voudrait y voir une caricature ; mais ce serait à peine le cas. Or, l'attitude déférentielle des Canadiens à l'endroit des autorités et l'absence de tradition vraiment démocratique au pays³, constituent une menace intrinsèque au fonctionnement du système politique dans lequel nous vivons. Il s'agit d'un problème qui tire son origine de notre culture politique et de l'influence de la monarchie britannique, à la faveur de notre passé de colonie, sur le caractère de nos institutions. En effet, contrairement aux États-Unis, par exemple, où les

autorités sont considérées avec méfiance, où la presse exerce souvent un rôle d'« adversaire » du gouvernement, au Canada, comme en Grande-Bretagne, non seulement les journalistes sont-ils tenus de s'incliner devant les tribunaux, en ne commentant pas les causes qui sont pendantes devant eux, en vertu du principe du *sub judice*, mais, encore, la population en général est peu

1. Guy Giroux, Ph. D., est professeur invité à l'Université du Québec à Rimouski et membre du Groupe de recherche Ethos de cette institution. Il a notamment effectué des recherches sur le droit du public à l'information, sur l'éthique de la presse et sur les communicateurs gouvernementaux.
2. Plusieurs auteurs ont dépeint la société canadienne comme une « société déférentielle ». Nous en avons fait mention dans notre thèse de doctorat : *L'information sur l'État et le non-accès à l'information en démocratie (Incidences sur l'avenir du régime)*. Université Laval, 1985, p. 430-440.
3. On pourra consulter, entre autres, à ce sujet, Marc Plamondon et Jean Garneau, « Les enjeux de la sécurité nationale au Québec et au Canada », *Cahier des documents du colloque (Police et liberté) de la Ligue des droits de l'homme, en collaboration avec la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal, Ligue des droits de l'homme (du Québec)*, édit. (26-28 mai 1978) : 67.
4. Edgar Z. Friedenberg, *Deference to Authority. The Case of Canada*, White Plains (N.Y.), M.E. Sharpe, Inc., (1980), page 51. Nous traduisons (il en est de même de toutes les citations contenues

encline à questionner bien longtemps les faits et gestes de ceux qui exercent le pouvoir.

« Le choc de connaître comment est vraiment gouverné leur pays serait (...) trop dur à supporter pour les Canadiens ; et d'eux-mêmes ils détournent les yeux quand les autorités le leur demandent », comme l'a dit ironiquement un auteur, au début des années 80⁴. À la même époque, on avait suggéré que s'ils étaient contraints de choisir entre la liberté et l'ordre, les Canadiens préféreraient plutôt le second à la première⁵. « Nous sommes foncièrement un peuple conservateur et non porté à questionner... Nos origines en réaction à la révolution américaine nous ont façonnés à l'intérieur d'un moule conservateur », a-t-on ajouté⁶.

Aussi, plusieurs analystes ont-ils opiné dans le même sens, pour dépeindre soit la réalité britannique, soit la réalité canadienne dans son ensemble. Le politicologue Donald Smiley a déclaré, pour sa part, que dans certains pays occidentaux comme le Canada, n'ayant pas été fondés sur une tradition révolutionnaire, « la démocratie a été d'une certaine manière enchâssée à l'intérieur d'institutions aristocratiques

et de façons particulières de penser et d'agir⁷ ». Ce phénomène favorise la pérennité du secret gouvernemental, comme on l'a signalé à propos de la Grande-Bretagne qui représente un « pays déférentiel, caractérisé par un niveau de confiance élevé du public envers le gouvernement, et où peu de pressions s'exercent sur les élites afin qu'elles révèlent ce qu'elles font⁸... »

Quant à la réalité québécoise, elle n'est pas substantiellement différente, puisque nous partageons à maints égards l'héritage socio-politique du reste du pays, et compte tenu du fait que nous ayons dû nous replier sur nous-mêmes pour survivre après la conquête.

Secret et propagande

Sur la toile de fond que nous venons de dépeindre, se superpose une sous-culture bureaucratique, en vertu de laquelle l'information provenant de l'État est distillée au compte-gouttes, quand elle n'est pas enrobée à l'intérieur de stratégies publicitaires et propagandistes dont se dotent les gouvernements qui se succèdent⁹. Nous avons déjà fait observer dans le passé que l'administration de l'État « impose la prudence, la discrétion et le conformisme aux fonctionnaires qui relèvent de son autorité. Dans ce contexte, l'information, restreinte ou censurée, est un moyen pour étayer un pouvoir¹⁰ ».

Par la suite, dans le cadre d'une recherche effectuée auprès de plus d'une centaine de communicateurs gouvernementaux du Québec, nous apprenons que près de la moitié d'entre eux (47,4 %) considéraient que du travail de propagande politique-partisane était effectué par des agents d'information de l'État¹¹. Aussi, près de trois-quarts de nos répondants (72,4 %) avaient jugé la publicité gouvernementale du Québec plus politisée qu'elle ne l'avait été par le passé¹².

De façon générale, il y a fort à parier que les résultats de notre recherche puissent être extrapolés à des structures bureaucratiques similaires à celle de l'État québécois, encore qu'il manque d'études empiriques pour évaluer l'étendue de ce phénomène.

Un point positif découle cependant de l'introduction, dans plusieurs pays comme le Canada, au cours de la der-

nière décennie, de lois d'accès à l'information. Elles ont eu pour effet d'obliger l'État à rendre publics des dossiers et des informations qui seraient demeurés autrement dans ses classeurs secrets. Toutefois, ces lois comportent plusieurs clauses d'exception qui autorisent la non-divulgence d'informations jugées trop « sensibles » pour être mises en circulation auprès du public. Elles constituent, à plusieurs égards, les mailles d'une grille permettant à l'État de faire obstacle au libre accès à l'information en vertu de motifs dont la légitimité ne peut pas toujours être appréciée à son mérite. Cela s'explique par le fait qu'ils ne peuvent pas faire l'objet d'un examen impartial lorsque le gouvernement est juge et parti, comme cela se produit dans certains cas.

Démocratie et franchise

Pour conclure, nous dirons qu'il y a dans les classeurs de l'État, en Amérique comme ailleurs à travers le monde, des informations qui auraient pour effet de susciter des débats d'envergure, voire de provoquer des renversements de gouvernements, si elles étaient mises en circulation. Notre propos ne consiste pas à suggérer que l'État ne soit pas légitimé à garder secrètes certaines informations. Il y a des cas où il doit plutôt s'assurer du caractère confidentiel ou secret de certains renseignements qu'il a en sa possession.

Ce qui est en jeu ici, c'est la *qualité de la vie démocratique et la vitalité de notre système politique*. Effectivement, c'est un fait reconnu que l'information est une condition nécessaire à l'exercice de la démocratie. À l'inverse, sa pauvreté, comme c'est le cas lorsque la presse néglige le journalisme d'enquête, en négligeant, par exemple, de recourir autant qu'elle le pourrait aux mécanismes existants d'accès à l'information, rend anémique le système politique démocratique. Au demeurant, il revient avant toute chose aux citoyens, en démocratie, d'exercer un rôle actif, notamment par l'usage de leurs libertés d'expression, de réunion et d'association, afin que soient identifiés les grands enjeux auxquels fait face la société québécoise à l'approche de l'an 2000, et pour faire pression sur les élus afin qu'ils rendent compte de leur administration. ■

dans cet article, qui se rapportent à des sources en anglais).

5. Edward Mann et John Alan Lee, *RCMP vs the People. Inside Canada's Security Service*, Don Mills, General Publishing Co., Ltd., (1979), page 23.
6. *Ibid.*, 24.
7. Ontario, Commission on Freedom of Information and Individual Privacy, *The Freedom of Information Issue: A Political Analysis*, par Donald V. Smiley, « Research Publication », no 1, Toronto, 1978, p. viii.
8. *Ibid.*, viii-ix, référant à Edward A. Shils, *The Torment of Secrecy. The Background and Consequences of American Security Policies*, Glencoe (Ill.), The Free Press, (1956), p. 36-60.
9. Guy Giroux, *La communication gouvernementale*, Université du Québec à Rimouski, 1979, 169 p. ; G. Giroux, « Mise en veilleuse du concept d'information gouvernementale au Québec, *Communication (et) Information (Québec)*, 3 (1981) : 143-149.
10. *Ibid.*, 146.
11. Guy Giroux, « Vulnérabilité des professionnels de la communication gouvernementale québécoise », *Communication (et) Information*, (Printemps 1987) : 82.
12. *Ibid.*

Vu d'Ottawa

LA PENSÉE CACHÉE DES TECHNOCRATES

par Michael McBane

Bureau des affaires sociales de la CÉCC

Les sociétés technologiques contemporaines créent un climat inhumain, où les personnes sont de plus en plus considérées comme sources de problèmes et les gadgets technologiques comme sources de solutions.

Ursula Franklin

dans la logique du marché total, les travailleurs sont des objets utiles, qui doivent coûter le moins possible, produire le plus possible, et pouvoir être rejetés quand ils ont cessé d'être utiles. Les personnes sont perçues comme des faisceaux de compétences qui se déprécient peu à peu. C'est là l'éthique du capitalisme nouveau. Les personnes sont au service de l'économie, pas l'inverse. Une éthique des moyens, dans laquelle le gouvernement et les industriels réclament que les personnes s'adaptent, se modifient, se recyclent et déménagent au gré des lois du marché.

Quand on examine le Projet de loi C-21 et son document d'appui, « *Le nouveau mode d'emploi – énoncé de politiques* », on est en face d'un autre élément de l'idéologie du marché : croire que le chômage est un problème technique normal. Les économistes ont inventé le concept de chômage naturel (« taux de chômage à inflation stationnaire », TCIS). L'idée sous-jacente est que les salaires baisseront si le chômage demeure au-dessus d'un certain niveau-repère ; et cette idée continue d'influencer les politiques gouvernementales, au point que le chômage n'est plus considéré seulement comme naturel, mais comme désirable. Utilisant un euphémisme de haut vol, un rapport de la Banque du Canada dit que « la

mesure du TCIS ne se laisse pas déterminer avec précision ». Si on peut ici paraphraser A.G. Frank, identifier cette sorte d'économie à l'astrologie est faire insulte aux astrologues !

Survalorisation de la technique

Il n'est pas étonnant, dans une telle perspective, que les attaques violentes dirigées contre le système de l'assurance-chômage soient justifiées officiellement par « les pressions de la concurrence, l'évolution technologique et les demandes du marché ». Mais l'idée que notre avenir est technologiquement déterminé mérite un examen critique. Les sociétés technologiques possèdent une image du monde qui constitue un système complet et fermé sur lui-même. Ce système est « volonté totalement consacrée à la technique », selon George Grant. La valeur suprême devient alors l'efficacité, une caractéristique de la machine. Et refuser de vivre dans ce monde de signification est qualifié « d'irrationnel, d'irréaliste ».

La mentalité technologique croit que la technologie possède une vie autonome, de quelque façon détachée des relations sociales conflictuelles dans lesquelles elle se développe. Et cette mystification qui parle de technologie comme d'une force déterminante et autonome est apparue au moment précis de l'histoire où le phénomène social qu'est la technologie moderne a été maîtrisé par le capitalisme des corporations¹.

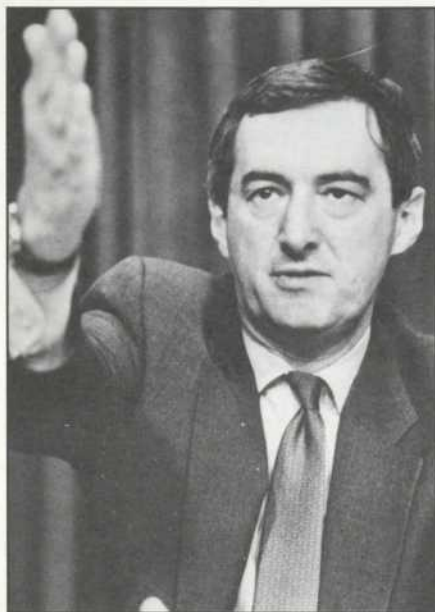
Mais malgré toute la puissance de

l'idéologie du marché et de la rationalité technologique, le soupçon s'est établi à demeure. Les gens ont de plus en plus l'intuition qu'il y a quelque chose de troublant, ou du moins de très ambigu, dans cet avenir technologique. Et ce soupçon s'avère bien fondé lorsqu'on examine sérieusement cet avenir *high-tech* tel qu'on le planifie.

Les victimes de la technologie

Fondamentalement, le trait essentiel du « Brave New World » de demain est qu'on n'y trouve pas de place pour des nombres importants de travailleurs ni pour des régions ouvrières. Heather Menzies, se servant de la Loi sur la liberté d'information, a pu consulter le Rapport du comité sur l'industrie du Conseil national du Premier ministre sur la science et la technologie. Ce rapport reconnaît que l'économie, qu'ils cherchent à créer au Canada, « n'est pas une source directe importante de nouveaux emplois² ». Et le Rapport se met alors à discuter plusieurs voies de reclassement des travailleurs devenus inutiles. Les rapports des commissions Macdonald et Forget comportent d'ailleurs des réflexions analogues.

1. Voir David Noble, *American by Design : Science, Technology, and the Rise of Corporate Capitalism*, Oxford, 1977.
2. Citation du Rapport du Conseil pour 1988, dans Heather Menzies, *Fast Forward and Out of Control : How Technology is Changing your Life*, Toronto, 1989.



Canapresse

M. Crow, président de la Banque du Canada.
L'éthique du capitalisme nouveau :
les personnes au service de l'économie.

C'est là le contexte de plusieurs des mesures recommandées par le Projet de loi C-21. Cela signifie qu'il existe des politiques efficaces de formation et

d'emploi pour une élite de gagnants dans ce monde de la « destruction créatrice », pour employer l'expression de Joseph Schumpeter. Et il y a aussi une politique, passive celle-là, pour résoudre le cas des multitudes d'ouvriers qui seront les perdants et les rejetés.

C'est là l'avenir. Mais c'est déjà aussi le présent, surtout pour les travailleurs des secteurs vulnérables de l'économie et pour les régions en désintégration. Au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre Mulroney a promis aux travailleurs déplacés une entente très brillante. Mais dans les faits, on a écarté tous ces travailleurs de toute participation active à la vie économique.

C'est donc l'intérêt de la majorité des travailleurs et de leurs enfants de contester l'avenir qu'on veut leur imposer et de le combattre. Car les décisions que prennent les gouvernements et les élites des affaires ne sont pas seulement techniques.

Et rejeter l'inacceptable est ici sortir en même temps de l'univers de l'idéologie de marché et de la rationalité technologique. Une fois ce saut réalisé, nous serons plus capables d'écouter la souffrance et de partager les espoirs du nombre croissant de personnes dépla-



Canapresse

Mme Barbara MacDougall, ministre
de l'Emploi et de l'Immigration.
Le chômage : problème technique normal!

cées et marginalisées. Car le combat d'aujourd'hui est celui de la participation de tous et de chacun à la vie sociale et économique de demain. ■

QUI FAIT LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ?

Aux quatre coins du Québec des équipes travaillent à un autre modèle de développement local. Celui-ci a pour caractéristique de vouloir partir du milieu, de ses ressources naturelles et humaines, et d'inviter l'État à soutenir ces efforts du milieu, brisant ainsi avec le modèle centralisé encore en place et devenu dépassé, inefficace, dangereux, dans un contexte d'insolvabilité croissante des populations, devenues « esclaves fiscaux ».

Dans le Bas-Saint-Laurent

L'équipe formant le Groupe de recherche et d'intervention en développement de l'Est du Québec, à l'UQAR.

Dans le Saguenay-Lac Saint-Jean

Des équipes du Groupe de recherche et d'intervention régionales de l'UQAC ; sous la responsabilité de Marc-André Morency. Mentionnons ici le « Congrès progressif en éthique » qui regroupe, depuis un an, encore sous l'égide de l'UQAC, 250 leaders régionaux intéressés à préciser un projet de développement durable en région.

Dans l'Outaouais

Les représentants des MRC de l'Outaouais, avec la collaboration de Claude Barriault.

Dans la région de Montréal

Le Conseil central de Montréal, lors de son dernier congrès, a décidé de constituer un réseau d'échange sur les problèmes et les luttes qui se mènent dans la région métropolitaine. S'y intéressent également Richard Marceau, Jean-Luc Migué et Pierre Simard de l'ÉNAP. Soulignons la réalisation du Comité pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest de Montréal, résultat de deux ans d'efforts, et qui est analysé dans le présent dossier.

Dans la région de l'Abitibi

L'équipe responsable du colloque sur la qualité de vie et le développement régional, à l'UQAT, en Abitibi-Témiscamingue.

Une hirondelle... fait-elle le printemps ?

LE SUD-OUEST DE MONTRÉAL

par Julien Harvey et Charles Côté

En avril 1989, le Comité de relance de l'emploi et de l'économie du Sud-Ouest de Montréal (CREESOM) déposait sur les tables des trois paliers de gouvernement la première partie d'un rapport de grande envergure, sur les conditions d'une relance de six quartiers qui forment le Sud-Ouest de Montréal : St-Henri, Pointe-St-Charles, Griffintown, Petite-Bourgogne, Ville-Émard et Côte-St-Paul. Comité prestigieux, continuant des recherches commencées en 1984 (Programme économique de Pointe-St-Charles), élargies en 1987 (Comité de survie, Urgence St-Henri), il a été créé en mars 1988 et est formé de seize membres, provenant des groupes communautaires, des syndicats et patrons, des trois paliers du gouvernement. Il disposait d'un budget initial de 130 000\$, qui sera élevé plus tard à 201 000\$.

Le diagnostic

Après plus d'un an de travail, le premier tome, *Diagnostic*, est publié (335 pages). Dans ses grandes lignes, le diagnostic dit ceci : ce grand bloc de quartiers ouvriers, un des plus anciens parcs industriels du Canada, compte aujourd'hui 68 800 personnes ; il a perdu 18 000 habitants entre 1971 et 1986, surtout parce qu'entre 1967 et 1988, plus de 16 000 emplois ont été perdus dans le même territoire. À l'heure actuelle, 11 000 personnes de la population active

sont sans emploi, amenant une proportion de 23,1 % de personnes bénéficiant de l'aide sociale, avec un taux de chômage de 16,2 %. Assurance-chômage et assistance sociale coûtent annuellement 65 millions de dollars, que le CREESOM élargit, par les conséquences indirectes, à 125 millions de dollars.

On imagine les conséquences. Alors qu'en 1971, les jeunes en dessous de vingt ans étaient 27 000, ils sont aujourd'hui 11 000 ; le revenu moyen est inférieur de 15 % à celui de l'île de Montréal, avec un revenu individuel médian de 13 000\$ par an ; 37 % des gens n'ont pas atteint la 9^{ième} année de scolarité ; le décrochage annuel au secondaire est de 17 % ; l'espérance de vie en santé est de 69,4 ans, alors qu'elle est de 78 ans dans le quartier voisin, Westmount.

Et on peut multiplier les observations de détail : 17 % de naissances avec mère de moins de dix-neuf ans, 9,5 % des bébés naissant à moins de 2,5kg, contre 6,1 % à Notre-Dame-de-Grâce, 13,6 % des personnes à problèmes émotionnels, contre 6,7 % à Notre-Dame-de-Grâce, 57,7 % de fumeurs contre 18,4 à Westmount ! Et par contre, quelques facteurs en rétablissement : en particulier, le mouvement d'émigration a cessé pratiquement depuis 1981, la rénovation de logis a progressé, les équipements sportifs ont beaucoup progressé. À signaler que 74 % de la population est d'origine française, 17 % ont l'anglais comme langue maternelle et les autres groupes, surtout Irlandais, Italiens, Haïtiens, Antillais, comptent pour 9 %.

Quand on aborde les causes de cette désintégration considérable, on insiste beaucoup sur l'évolution géographique provoquée par la canalisation du St-Laurent (1959) et la fermeture du canal de Lachine à ses deux extrémités (1965 et 1973). La conséquence, selon le CREESOM, est que nous nous trouvons devant une zone géographiquement marginalisée, délaissée, après avoir été, entre 1825 et 1959, l'artère centrale reliant Montréal à l'Ouest canadien. Cette situation a amené le départ de plusieurs entreprises, la décroissance en particulier de l'entreprise manufacturière moyenne, le vieillissement des équipements, l'absence de recyclage du personnel.

Ceci explique sans doute en partie un fait étonnant : il y a 30 ans, le Sud-Ouest était fait en pratique de villages, où on travaillait près de chez-soi ; aujourd'hui plus de 80 % des emplois sont occupés dans le quartier par des travailleurs et travailleuses venus de l'extérieur. Si 14,5 % environ des résidents du Sud-Ouest y travaillent, tous les autres qui ne sont pas en chômage vont travailler ailleurs à Montréal. Au point que le comité s'est clairement demandé s'il ne fallait pas modifier son mandat et chercher si « la relance du Sud-Ouest ne serait pas avant tout celle des gens qui y vivent » (I,118) !

Le diagnostic se termine par une analyse soignée des activités économiques du secteur ainsi que de l'aménagement actuel du territoire. On y montre en particulier le caractère ouvrier et manufacturier de ce secteur, la présence de quelques très grandes industries relativement fragiles en raison du

redéploiement industriel moderne (Imperial Tobacco, Sidbec, Domglas, Dominion Textile, Kruger), de quelques importants investissements en services publics (Canadien National et VIA Rail, Société des postes), d'un nombre considérable de petites et moyennes industries manufacturières dont plusieurs d'origine récente.

L'entrepreneuriat local existe, mais il est moins robuste qu'ailleurs à Montréal ; la proximité du centre-ville constitue visiblement un atout pour la partie Est (Griffintown). Malgré les injections d'aide gouvernementale, on doit constater l'état de délabrement de plusieurs parties du territoire ; les programmes d'aide (PRAIMONT, PROCIM, SODIM) ne relancent que des points isolés ; les programmes d'aide au logis (Opération 20 000 logements) ont fait mieux, et de même les coopératives, si bien que 23 % des logis sont protégés contre la spéculation. Et il y a beaucoup de terrains vacants, attendant les promoteurs, surtout des deux côtés du canal de Lachine.

Les recommandations

À la fin de novembre dernier, le deuxième tome du rapport du CREESOM nous arrivait, avec une orientation générale et 89 recommandations. L'orientation générale est nette : *miser de façon concertée sur les ressources du milieu* et, par conséquent, faire gérer localement les argentés provenant des trois paliers gouvernementaux. L'organisme de concertation existe déjà ; c'est le Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest (RESO), mais on lui donne un mandat plus large en en faisant une Corporation de développement économique communautaire (CDEC), un type d'organisation créé il y a quelques années pour relancer des régions rurales.

Viennent ensuite les recommandations, qui, en pratique, dessinent le mandat du RESO pour les cinq prochaines années. Il doit d'abord aider les sans-emploi, en particulier les quelque 10 000 victimes des licenciements collectifs des récentes années (Coleco, Simmons, Sidbec, maintenant VIA Rail, etc.) ; il le fera par l'éducation, le recyclage professionnel, l'aide aux jeunes, le rapproche-

ment des écoles et de l'industrie, la rénovation du logis.

Il devra ensuite protéger les emplois existants et créer de nouveaux emplois ; le RESO le fera en assurant des octrois de rajeunissement des entreprises, de formation du personnel à l'usine, en assurant du capital de risque aux entreprises qu'on attirera sur le territoire du Sud-Ouest, en assurant un support aux associations d'industriels et de marchands.

Pour la consolidation du territoire et l'amélioration du milieu de vie, le CREESOM recommande au RESO d'unifier le tout autour du canal de Lachine. Il propose un équilibre entre les sites industriels et les espaces verts, agrandit les portions régies par les Programmes de restauration des aires industrielles de Montréal (PRAIMONT) et augmente les subventions du Programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM). Il recommande des moyens de lutter par le zonage contre la spéculation, en particulier sur les berges du canal, indique les accès routiers à rénover ou améliorer.

Enfin, dans ses recommandations touchant l'organisation communautaire du développement, le CREESOM décrit en pratique le mandat du RESO, qui est de gérer la création et le fonctionnement de toutes les mesures recommandées : aide aux sans-emploi, recyclage ouvrier, promotion et rénovation des entreprises anciennes, attraction de nouvelles industries, gestion des fonds de développement, éveil touristique.

Tout cela signifie des apports extérieurs de 200 millions de dollars, dont 75 millions d'Ottawa, 25 millions de Québec et 75 millions de Montréal. On fait cependant remarquer que c'est relativement peu, en comparaison des 470 millions consacrés à la relance de l'Est de Montréal ; et que c'est de nature à beaucoup réduire la contribution gouvernementale actuelle, de 125 millions de dollars par année pour l'assurance-chômage et l'assistance sociale.

Chances de succès et risques

Le rapport du CREESOM, compte tenu de son mandat, est une réussite remarquable. Tout y est : une vision exacte de la pauvreté et de ses ravages humains et sociaux, une prise de conscience des liens entre les mouvements migratoires et la pauvreté du milieu,

volonté d'engager les ressources humaines du milieu pour assurer la relance. Une première lecture révèle tout cela et crée un climat d'optimisme, malgré quelques craintes sur l'aptitude d'un organisme de coordination comme le RESO à empêcher les compétitions violentes qui peuvent compromettre le climat de solidarité et d'attachement aux quartiers qu'on a décelé dans le Sud-Ouest.

Nous avons ensuite relu le rapport dans la perspective de notre étude d'ensemble de l'appauvrissement régional au Québec (*Relations*, no 545, nov. 1988, p. 264-276). Cela nous a contraints à modifier la façon de voir les problèmes et surtout les solutions. Il nous est d'abord apparu que le Sud-Ouest de Montréal est non seulement la région modifiée par la fermeture du canal de Lachine, mais que c'est aussi la partie Sud-Ouest du « T inversé de la pauvreté à Montréal », selon l'expression bien connue, que c'est aussi une partie du centre de Montréal, de plus en plus appauvri au profit d'un anneau de banlieues, tout comme l'est le troisième cercle de zones grises périphériques.

Cet élargissement du problème amène plusieurs réflexions importantes. D'abord, nous constatons que le Sud-Ouest est pauvre et désintégré, mais il ne l'est pas tellement plus que beaucoup d'autres territoires ; par exemple celui qui est desservi par les CLSC Villeray, Lafontaine, Centre-Sud, Hochelaga-Maisonneuve. Nous constatons que le taux de chômage est très élevé dans le Sud-Ouest ; le taux réel, d'après le CREESOM, serait de près de 30 %. Mais ce taux est singulièrement plus élevé dans certaines parties des régions du Bas-St-Laurent, du Nord-Ouest du Québec, du Saguenay-Lac St-Jean, et on en passe. Pourquoi alors sélectionner le Sud-Ouest ? À cause de la vitalité de groupes populaires, habitués depuis longtemps à la lutte, qui viennent mettre hardiment leurs problèmes sur la table des politiciens et demandent des solutions ? Oui, mais alors doit-on accorder à une région de l'argent (les 200 millions viennent des impôts de tout le Québec, et en partie de tout le Canada !) qui provient en bonne partie de régions plus pauvres qu'elle ?

Une deuxième question est la suivante : n'est-il pas dangereux que la réaction des paliers de gouvernement, à la lecture du rapport du CREESOM et de quelques autres rapports analogues, soit de sélectionner parmi les pauvres ceux qui ont plus de chances de s'en sortir ? Le résultat serait alors d'avoir dans

RELANCE ÉCONOMIQUE ET RELANCE SOCIALE

Les groupes populaires ont fait beaucoup pour le CREESOM, dont ils sont en fait les initiateurs. Et tout ce leadership, face à la prise en charge du développement économique du Sud-Est, est prometteur. Toutefois, il m'apparaît que cet effort n'aura peut-être pas tous les résultats souhaités. Il me semble que, pour être vraiment efficaces, toutes les initiatives du milieu (groupes communautaires et populaires offrant divers services, dans un esprit de prise en charge par la population, les syndicats, institutions publiques, corporations de développement économique et communautaire) devraient *s'appuyer sur des politiques sociales* assurant un filet de sécurité minimale aux exclus du

marché de l'emploi, hommes et femmes.

Et pourtant, nous assistons actuellement au démantèlement des politiques sociales (loi 37, projet de loi C-21) et nous assisterons bientôt à d'autres reculs (modifications profondes des services de santé et services sociaux). Dans ce contexte, il m'apparaît que les groupes communautaires et populaires ont à promouvoir, avec les autres acteurs sociaux, un nouveau contrat social.

Marcel Bourgeois

pastorale sociale dans le Sud-Ouest de Montréal

quelques années non plus « deux Québec dans un », mais *trois* : les régions en croissance, les régions aidées et les régions en chute libre de désintégration ?

On peut apporter une première réponse rapide à ces interrogations graves au plan de l'éthique sociale : oui, on peut sélectionner le Sud-Ouest de Montréal, parce que *les mécanismes de désintégration*, en particulier le dépeuplement, *sont presque arrêtés depuis près de dix ans*. Et par conséquent, l'emploi de moyens exceptionnels et l'injection d'aide nationale, de l'ordre de 200 millions, ont plus de chance ici qu'ailleurs de réussir à enrayer le processus de sous-développement. Donc, va pour le Sud-Ouest.

Mais une réponse plus attentive nous semble s'imposer. Dans notre étude déjà citée de l'appauvrissement régional, nous avons élaboré ce qui nous semble l'autre volet indispensable pour comprendre la situation étudiée par le CREESOM. Alors que ce dernier se concentre uniquement sur les moyens de relever une population en désintégration, nous nous sommes concentrés *sur les mécanismes qui créent la pauvreté*. Et nous souhaitons vivement, en conséquence, que l'opération considérable que veut mettre en marche ce rapport important ne néglige pas de considérer ceci : les mesures de réparation auront des effets durables *seulement si on corrige le mécanisme générateur de pauvreté régionale*.

Un facteur essentiel que nous avons souligné (et que ne semble pas vouloir considérer le rapport du Conseil des affaires sociales, *Deux Québec dans un*, Montréal, Gaëtan Morin Éd., janvier 1989), est la déconcentration à l'échelle locale des dépenses consacrées par

l'État au financement des services publics. Si on prête à ce facteur l'attention qu'il mérite, cela oblige à reconnaître en premier lieu que l'emploi local dépend de l'argent dépensé localement, au lieu de l'être dans les régions ou les villes d'à-côté, qui seules en bénéficieront, en raison des concentrations d'hôpitaux et de centres d'accueil qui s'y trouvent. Cela oblige aussi à reconnaître, en second lieu, qu'une surconcentration géographique de ces investissements publics aura des effets tout aussi dévastateurs sur le développement des milieux de vie que les effets que l'on peut observer dans les territoires qui sont privés d'hôpitaux et de centres d'accueil. Dans le cas du Sud-Ouest de Montréal, pratiquement tous ces services publics sont concentrés dans les districts de CLSC voisins, eux aussi en désintégration. Enfin, si on considère sérieusement cette inégalité dans les investissements de l'État, on verra tout de suite que le diagnostic du CREESOM touche tout le « T inversé de la pauvreté » et non pas seulement sa barre transversale Ouest. Cela décuple la valeur du rapport.

Une deuxième série de questions, dans la perspective de l'appauvrissement régional au niveau du Québec, est la suivante : l'action qu'on veut entreprendre peut-elle vraiment se réaliser en substituant l'initiative locale à l'intervention de l'État (même si on reçoit presque tout l'argent de l'État) ? Le mécanisme d'allocation des subsides de l'État est-il assez décentralisé pour permettre les décisions efficaces, au niveau des mécanismes qui créent la pauvreté dans le Sud-Ouest ? Enfin, la relance éventuelle de ces grands quartiers ouvriers et industriels qui forment le Sud-Ouest ne va-t-elle pas accentuer le vidage sélectif des régions en désinté-

gration, ce « tiers monde québécois », au profit d'une seule région en croissance ? N'a-t-on pas ainsi mis en marche un volet de plus du mécanisme d'appauvrissement régional, les ouvriers venant de Gaspésie à St-Henri rénové, pour ensuite migrer à Brossard ou à Laval, quand la prospérité les aura rejoints ?

À ces questions, nous croyons qu'il faut répondre non : l'État ne peut faire du Sud-Ouest un simple projet-pilote, car les initiatives préconisées par le CREESOM et confiées au RESO ne peuvent réussir seules. Les mécanismes de sous-développement, si l'état québécois (et d'ailleurs fédéral) les laisse persister au Québec, empêcheront que le Sud-Ouest devienne une île de vie et de travail normal. Le milieu ne pourra faire mieux que les fonctionnaires, pour reprendre une question d'un éditorialiste. Non, le mécanisme d'allocation des subsides de l'État n'est pas assez décentralisé pour permettre le succès de la relance du Sud-Ouest de Montréal. Songeons qu'en Norvège, on redistribue l'argent des services sociaux par l'intermédiaire des municipalités, forçant ainsi les villes à développer chez elles les services, pour ne pas avoir à les payer à la ville voisine ! Et qu'on y est plus taxé si on jouit de plus de services sociaux dans son propre quartier.

Il faut donc souhaiter bonne chance au Sud-Ouest montréalais et au RESO. Mais il faut aussi souhaiter que l'État du Québec ne fasse pas de cet excellent rapport un modèle à généraliser, qui cautionnerait le maintien du statu quo, amenant un retour de l'appauvrissement à court terme et entraînant plus sérieusement encore un Québec cassé en trois, régions prospères, régions en reprise aidée par l'État, et régions abandonnées. ■

en bref

L'Association américaine copte signale le cas de **personnalités égyptiennes emprisonnées** et poursuivies pour « avoir renoncé à l'Islam et s'être converties au Christianisme, avoir distribué la Bible et de la littérature chrétienne, dispensé des sermons dans des églises catholiques et raconté leur conversion, ce qui constitue du prosélytisme à l'égard des Musulmans ». Deux prêtres coptes sont également « poursuivis pour avoir baptisé des Musulmans ayant décidé de se convertir au christianisme ». L'Association proteste contre la violation, par le Gouvernement égyptien, de l'article 18 de la déclaration universelle des droits de l'homme qui stipule que toute personne a droit à la liberté de conscience et de religion et que ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction. (FIDH, Lettre no 324)

Le **Conseil international de l'action sociale** (CIAS) tiendra sa prochaine conférence biennale du 24 au 29 juin 1990 à Marrakech (Maroc) sous le thème : « Les aspects humains du développement local : relevons le défi ». Parmi les sujets qui seront abordés : le travail et l'emploi, la santé, les services sociaux, l'alphabétisation, l'éducation, le logement, l'environnement et la nutrition, la démocratie locale et la solidarité communautaire. Pour plus de renseignements sur le programme de la conférence et les moyens de transport adressez-vous à : Jean-Bernard Robichaud, Président CIAS-Canada, 1074, rue Berri, Montréal (Québec) H2L 4X2. Tél. : (514) 288-1687. Télécopieur (514) 288-6723.

À signaler la parution, chez Boréal, d'une deuxième édition du livre de Marc Lesage : **Les vagabonds du rêve**. L'ouvrage, fruit d'une enquête sur le terrain auprès de jeunes marginalisés et exclus, est plus que jamais d'actualité dans notre société marquée par le chômage et la précarité. Dans une nouvelle préface, l'auteur réactualise sa préoccupation et survole les différentes dimensions de la précarité d'une jeunesse hors-jeu, face à la dictature du marché du travail. Il nous livre aussi une bibliographie commentée, portant sur une douzaine d'ouvrages et de recherches qui s'inscrivent tous dans la même trajectoire que celle des Vagabonds du rêve. De l'aveu même de l'auteur, « son étude, malgré son autonomie et sa liberté, n'est pas au-delà de tout soupçon ». Marc Lesage, il est vrai, a « un parti pris du côté des opprimés et des exclus ».

Les personnes qui se sentent interpellées par le phénomène complexe du **Nouvel âge** peuvent s'adresser à Sentiers de Foi. Cet organisme fondé et dirigé par Irénée Beaubien, S.J. s'adresse spécifiquement aux chrétiens en recherche. On peut s'y procurer, entre autres, le compte-rendu détaillé d'une journée d'étude et de réflexion sur les différents aspects du Nouvel âge et son interpellation aux chrétiens d'aujourd'hui. Adresse : Sentiers de Foi, a/s Maison Bellarmin, 25 rue Jarry Ouest, Montréal, Qc H2P 1S6. Tél. : (514) 387-2541.

Pas de bénédiction papale pour la **plus grande cathédrale du monde**. Le président de Côte d'Ivoire, Houphouët-Boigny, n'a pas réussi à convaincre Jean-Paul II de faire un détour à cet effet, lors de sa visite en Afrique en février dernier. L'immense basilique de Yamoussoukro, plus grande que Saint-Pierre de Rome, peut contenir 300 000 personnes, et n'aura coûté que la bagatelle de 150 millions de dollars au peuple ivoirien. On comprend que, dans un pays accablé par l'endettement et la pauvreté, les fonds auraient pu aller ailleurs. Mais, pour Houphouët-Boigny, tout espoir n'est pas perdu : un porte-parole du Vatican a laissé entendre qu'il serait bon que l'édifice contienne autre chose qu'une église, « un institut pour le développement social », par exemple... Gageons que ce n'est pas le denial du culte qui va le financer. (Source : New York Times)

L'événement Romero 90 soulignera, le 24 mars prochain, le dixième anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero, archevêque de San Salvador, sous le thème de : « Ils n'arrêteront pas le printemps ». Ce slogan populaire nous vient des communautés de base du Salvador qui, aux funérailles du Père Rutilio Grande, refusaient de reconnaître la domination du pouvoir répressif. Encore aujourd'hui, malgré toute la répression qui fait rage en Amérique centrale et ailleurs dans le monde, notre foi nous invite à proclamer ce cri d'espérance à la suite d'Oscar Romero qui, quelques semaines avant sa mort, affirmait : « Que mon sang soit semence de liberté » ! Depuis dix ans, à Montréal puis en régions, des Québécois manifestent publiquement, par une célébration oecuménique, leur adhésion à ce credo qui va de la foi au Dieu libérateur à l'engagement pour la justice.

LE RETOUR AUX DEUX SOLITUDES

par Serge Denis et François Rocher

Science politique, Université d'Ottawa

dans la foulée de l'élection fédérale de 1988 sur le libre-échange, un nouvel état d'esprit s'est développé chez certains intellectuels du Canada anglais à l'égard du Québec. Cette nouvelle attitude fut particulièrement bien exprimée par Philip Resnick, professeur de science politique de l'Université de Colombie-Britannique, dans une « Lettre à un ami québécois » publiée dans l'édition de septembre du *Canadian Forum*¹. Philip Resnick est l'un de ces rares anglophones québécois qui, dans la mouvance de la jeunesse radicalisée nord-américaine des années 1960 et 1970, avaient pris le parti du fait français au Québec.

Le plus désolant dans cette lettre est qu'elle semble correspondre à l'état d'esprit majoritaire aujourd'hui au sein de l'intelligentsia progressiste et en partie francophile du Canada anglais. Après trente ans de crise constitutionnelle, de débats politiques et d'efforts théoriques sans précédent pour appréhender les réalités de l'État canadien, il est désolant de constater que les divisions nationales, au lieu de se résorber, se sont plutôt creusées. Tout point de référence minimalement commun permettant une recherche conjointe de solutions serait-il désormais disparu ?

Le nationalisme canadien menacé

De façon générale, l'explication de la mauvaise humeur qui prévaut est tout entière contenue dans le résumé qui chapeaute le texte de Resnick : l'ampleur de la victoire conservatrice au Québec donne au gouvernement Mulroney sa majorité décisive, lui assurant, malgré sa minorité de sièges et de votes dans huit des neuf autres provinces, d'imposer le traité de libre-échange avec les États-Unis. Cette analyse est trop simpliste. Elle oublie le fait que la victoire conservatrice a été notamment rendue possible parce que le PC est le seul parti qui a pu réellement s'imposer à la grandeur du pays (il est premier ou deuxième partout). La victoire de Mulroney aurait été acquise même si le Québec avait élu 50 députés libéraux au lieu de douze, sur les 75 sièges disponibles, le Parti conservateur obtenant toujours dans ces circonstances une majorité de cinq députés. Attribuer la responsabilité des résultats des dernières élections aux seuls Québécois est leur imputer un trop grand péché. Il faut aussi comprendre que depuis la réforme constitutionnelle de 1982, les Libéraux fédéraux ont perdu leur crédibilité au Québec.

Au-delà de cette affirmation de départ, par ailleurs contestable, ce que Philip Resnick reproche de fait au Québec est sa « suprême indifférence » aux angoisses que ressent le nationalisme progressiste anglo-canadien devant les menaces de continentalisation du pays. Il utilise même le terme de « trahi-

son » pour décrire la position adoptée par les électeurs québécois lors des dernières élections canadiennes, puisque en de multiples domaines, soutient-il, une majorité de Canadiens-anglais ont reconnu au fil des ans la réalité du Québec : ils s'attendaient donc cette fois que les Québécois soient plus sensibles à leurs propres angoisses.

Québec, société distincte

Le problème n'est pas que le Québec soit « indifférent » : c'est que depuis 1960, il a franchi des étapes qualitatives fondamentales dans sa formation en tant que nation particulière. Il s'agit là d'un processus dorénavant réalisé en grande partie, ce qui est nouveau dans l'histoire du Canada. Nous pouvons le constater, cela a même entraîné des développements majeurs dans les dispositions politiques du Parti libéral du Québec, par exemple au sujet des mesures de protection linguistique.

Or, encore aujourd'hui, le Canada anglais n'accepte pas cette donnée de base. Par exemple, même les demandes du gouvernement Bourassa sur la reconnaissance du Québec en tant que « société distincte » y sont majoritairement considérées excessives et, selon de récents sondages, portent près de 30 % des Canadiens à souhaiter maintenant la séparation du Québec. Dans ces conditions, quel type de collaboration est envisageable ?

Bien sûr, l'on reconnaît au Canada anglais que le Québec a depuis longtemps le sens de sa propre identité nationale. Les anglophones, au contraire, n'existaient pas véritablement comme groupe national en 1867, explique Resnick. C'est le gouvernement fédéral alors constitué, par ses institutions et ses initiatives, qui a fait surgir les racines d'une nation nouvelle « canadienne ou canadienne anglaise ». Il est normal, dans ce cadre, que les Québécois cherchent l'autonomie de leur province envers cet instrument « potentiellement dangereux » pour eux qu'est l'État fédéral. Il est tout aussi naturel que les anglophones ressentent comme un coup porté à leur identité tout affaiblissement ou lézardement de cet État. Cette analyse de Philip Resnick exprime clairement des sentiments fort répandus dans le monde universitaire anglo-canadien.

Deux éléments de réflexion nous viennent à l'esprit face à cet argument. D'abord, P. Resnick a déjà caractérisé le *BNA Act* de

1. Voir Philip Resnick et Daniel Latouche, *Letters to a Québécois Friend*, McGill-Queen's University Press, 1990. Le même livre devrait bientôt paraître en français.



Canapresse

Le 30 avril 1988 au Lac Meech : les dix premiers ministres élaborent une entente, maintenant remise en question. Le rejet de l'identité québécoise risque de cristalliser à tout jamais la permanence des deux solitudes.

« document constitutionnel de la contre-révolution canadienne » ayant vaincu la démocratie (cf. *Parliament vs People*, p. 17). Qu'il en vienne aujourd'hui à lier au maintien de ce cadre l'avenir de la « nation canadienne » et du progrès social est pour le moins étonnant, surtout si on considère que l'ordre économique qui a servi de support à ce cadre et qu'il porte, tout comme le système politique qui en est issu, se sont avérés les rouages mêmes de la pénétration américaine sur le territoire canadien. Par ailleurs, ne sont-ce pas les caractéristiques politiques comme telles de cette loi de 1867 qui expliquent les difficultés d'existence de la « nation canadienne », même au Canada anglais ? La défaite de la démocratie a très directement signifié, par exemple, la non-participation de la base de la population à la mise en place du nouvel État, donc un sentiment d'implication « nationale » fort limité, à la différence de ce qui s'est produit aux USA.

Deuxièmement, rappelons que le Canada s'est édifié comme pays anglophone et non, par exemple, comme pays bi-national. Il est dès lors normal que les minorités ressentent davantage que la majorité les traits antidémocratiques des structures institutionnelles. Mais tant que les intellectuels anglophones définissent l'avenir de cette majorité par le maintien et le renforcement du cadre d'oppression des autres, ils concourent à la division.

L'opposition québécoise au libre-échange

L'élément clé de la rupture serait l'appui accordé par les Québécois au libre-échange. Or, il faut souligner que les groupes québécois correspondant à ceux qui ont été les principaux opposants à l'accord de libre-échange au Canada anglais ont également rejeté à la quasi-unanimité cet accord au Québec : organisations syndicales ouvrières et agricoles, groupes de femmes, groupes écologistes, etc. Bien sûr, il n'y a pas beaucoup de nationalistes canadiens de gauche au Québec : mais le grand regroupement nationaliste populaire

qu'est le Mouvement Québec français (MQF) s'est tout aussi explicitement opposé à l'accord. Il faut tout de même constater que si Jacques Parizeau soutenait le libre-échange avec Robert Bourassa, toutes les organisations québécoises qui luttaient contre l'entente Reagan-Mulroney s'étaient situées du côté du « oui » référendaire, rejetaient le *BNA Act* et leurs membres étaient très majoritairement indépendantistes.

Cette opposition au libre-échange s'est définie en fonction même des grandes préoccupations progressistes présentes au Canada anglais : pour la défense des « valeurs communautaires » et des grands acquis sociaux du Canada ; pour le maintien et la promotion des garanties de souveraineté populaire et nationale. Cependant, on ne peut poser comme condition à une lutte commune l'acceptation par les groupes québécois de ce qui nie leur souveraineté nationale. Les peuples du Canada ont à redéfinir les bases de leur existence constitutionnelle, que les forces progressistes au Québec ne sauraient envisager en continuité avec 1867.

Finalement, il n'est pas inutile de rappeler que si la droite de masse se développe toujours selon des caractéristiques historiques propres à chaque pays, elle n'en a pas moins systématiquement tendance à exacerber le sentiment de chauvinisme. Au Canada anglais, comme en témoignent présentement le *Confederation of Regions Party*, l'*Association for the Preservation of English in Canada* et le *Reform Party*, le développement de la droite est toujours teinté de chauvinisme, voire de racisme *anti-french*. Or, ce qui nous apparaît particulièrement dangereux aujourd'hui, c'est que la gauche canadienne anglaise, plutôt que de manifester l'intransigeance la plus absolue face à ce phénomène, semble en accepter le reflet sur son propre terrain idéologique, par un rejet vengeur du Québec qui voterait trop à droite. Ce faisant, elle se trouve à conforter idéologiquement le chauvinisme réactionnaire, ce qui ne peut qu'affaiblir les tenants du progrès social et de la démocratie dans chacune des provinces.

La réaction de l'aile progressiste du Canada anglais peut s'expliquer en partie par un sentiment de déception face à l'adoption d'une politique qui risque de miner à long terme la consolidation d'une « identité canadienne ». Mais cette déception ne doit pas se traduire par un refus de « l'identité québécoise », à moins que l'on veuille cristalliser à tout jamais, avec les conséquences prévisibles, la permanence des deux solitudes. ■

QUATRE ANS DE RÉGIME AQUINO

par Luc Gaudet et Fabien Leboeuf¹

Février 1990 marque le quatrième anniversaire de l'arrivée de Mme Aquino au pouvoir aux Philippines. On se souvient avec émotion de l'immense joie, et du soulagement du peuple philippin et des applaudissements de la communauté internationale à l'annonce du départ du dictateur Marcos, puis du triomphe de la veuve de B. Aquino, assassiné par le clan Marcos en 1983.

Un revirement de situation

Presque tous les secteurs de la société philippine et de la communauté internationale saluaient alors l'arrivée de Mme Aquino comme le début d'une ère nouvelle. Elle n'allait certes pas facilement, ni d'un seul coup, redresser la situation catastrophique léguée par Marcos, mais elle allait au moins mettre en place les grandes stratégies qui conduiraient éventuellement à alléger l'immense misère de la population et mettre fin à la répression aussi généralisée qu'impunie. L'opinion internationale, croyant que la démocratie et la justice prenaient enfin racines aux Philippines, tourna ses préoccupations vers d'autres pays.

Que s'est-il donc passé depuis pour qu'à la fin de 1989, on assiste à la septième tentative de coup d'État militaire contre le régime Aquino ? Comment expliquer qu'au cœur de cet événement, on retrouve le colonel Honasan qui était pourtant aussi au centre de la révolte armée qui contribua à porter Mme Aquino au pouvoir ? (On a en effet trop tendance à oublier qu'en février 1986, le peuple est descendu dans la rue pour appuyer une tentative de coup d'État militaire.) Le colonel Honasan est un des meneurs de jeu du Mouvement de réforme des forces armées (RAM), qui trouve que Mme Aquino ne mène pas avec assez de vigueur la guerre contre-insurrectionnelle contre les « rebelles communistes ». De plus, la corruption répandue un peu partout dans l'exercice du pouvoir leur apparaît comme un obstacle majeur au rétablissement d'un gouvernement démocratique crédible.

Cette insatisfaction profonde d'une partie de plus en plus nombreuse des militaires n'est pas un phénomène isolé. Pour des raisons parfois similaires, parfois complètement opposées, les critiques et les oppositions fusent de partout contre le régime Aquino. L'Église conservatrice elle-même, qui a joué un rôle important dans l'accès de Mme Aquino au pouvoir, tout en lui maintenant son appui, formule maintenant de sévères critiques à l'endroit du gouvernement. Des milieux d'affaires ont fourni le financement nécessaire à la tentative du coup d'État de novembre 1989. Des observateurs canadiens de ces événements ont rapporté qu'une grande partie de la population était plutôt sympathique aux rebelles militaires ; ils ne sont pas descendus dans la rue comme en 1986 ; ils ont attendu pour voir ce qui allait se passer. Plusieurs prétendent que les forces populaires d'opposition au gouvernement, après un temps de

recul, atteignent presque le degré de mobilisation qui les caractérisait en 1985, au plus fort de la lutte anti Marcos.

Comment les appuis solides se sont-ils métamorphosés en résistance et en opposition de plus en plus répandues ? Examinons certaines des réalités susceptibles de nous aider à comprendre ce revirement de situation.

Une Église divisée

Pour qualifier sa relation au régime Marcos vieillissant, l'Église catholique officielle avait pris l'habitude de parler de « collaboration critique ». Aujourd'hui, après avoir donné un appui sans réserve, on exprime à Mme Aquino une « solidarité critique ». Tous y ont perçu une subtile prise de distance. Le « miracle » ne s'est-il donc pas produit ?

« Nous nous opposons aux mauvaises politiques, et nous

1. Luc Gaudet est coordonnateur des programmes d'éducation au développement international, YMCA de Montréal et membre du Comité de solidarité Québec-Philippines. Fabien Leboeuf est chercheur au secteur français d'éducation, Développement et Paix et membre du Comité de solidarité Québec-Philippines.



Novembre 1989, à Ottawa. Hors de son pays, Mme Aquino continue d'être reçue comme une héroïne.

Canapresse

appuyons les bonnes », déclare Mgr Claver, directeur du Secrétariat national pour l'action sociale. En fait, les critiques se font de plus en plus virulentes. Elles se concentrent sur trois secteurs. On exige d'abord de Mme Aquino une authentique *réforme agraire*, jugée par tous, y compris la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI), comme la clef de voûte de la suppression de la pauvreté aux Philippines, dont la population est composée à 70 % de paysans et de paysannes. Ensuite, la *corruption* a repris beaucoup d'ampleur à tous les paliers du gouvernement. Mgr Legaspi a signé le 11 juillet 1989, au nom de la Conférence épiscopale, une lettre pastorale invitant avec insistance la population à mettre sur pied partout à travers le pays des comités de surveillance et de vigilance des finances publiques, montrant par là le peu de confiance des évêques dans la capacité – ou la volonté – de Mme Aquino de redresser la situation.

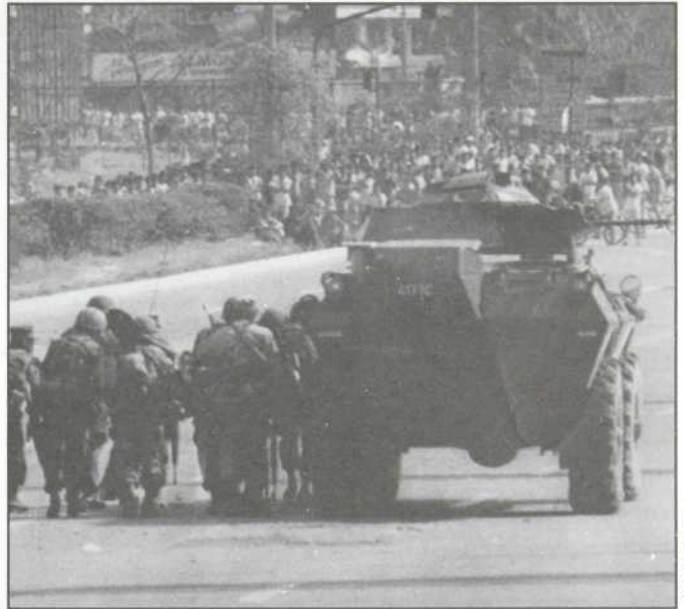
Finalement, en accord sur ce point avec les grandes institutions internationales, dont Amnistie internationale (AI), la Hiérarchie catholique dénonce ce qui semble être l'inertie du gouvernement Aquino devant l'escalade des violations des droits humains par les militaires, la police, et les paramilitaires. Mgr Tobias a déclaré, lors de l'enterrement d'un prêtre assassiné le 6 avril 1989 par un soldat et un milicien anticommuniste, que Mme Aquino fermait les yeux sur la persécution que subit l'Église de la part des militaires. La situation serait pire aujourd'hui que sous Marcos !

On n'est donc pas surpris d'apprendre que beaucoup de membres du clergé et des communautés religieuses appuient les forces sociales populaires et même la Nouvelle armée du peuple. Mgr Claver estime qu'entre dix et vingt prêtres ont joint les rangs de la guérilla et occupent des postes élevés au sein du Parti communiste des Philippines. Plusieurs considèrent que ces chiffres sont loin en deçà de la réalité. Dans certaines provinces particulièrement pauvres et réprimées, telle Négros, on va jusqu'à dire que la moitié du clergé est sympathique à la NPA.

Mais à l'autre bout du spectre, on retrouve les groupes religieux fanatiques armés – la plupart du temps par les militaires et les USA – tels que Alsa Masa et Nakasaka. Ces groupes sèment la mort et la terreur parmi la population civile soupçonnée de sympathie avec la NPA, mais ils n'osent jamais s'attaquer à la NPA. Mme Aquino n'a pas hésité, en 1987, à affirmer publiquement qu'elle voyait dans ces fanatiques une authentique expression du « *people's power* », légitimant ainsi leurs crimes et en nourrissant l'escalade. Ces « *vigilantes* », l'équivalent des escadrons de la mort latino-américains, sont largement dénoncés par la Hiérarchie catholique, même si quelques évêques et d'autres membres du clergé ne cachent pas leur sympathie envers ces groupes.

Quelle réforme agraire ?

L'annonce – enfin ! – de la réforme agraire a été accueillie avec enthousiasme à Polomoloc, sur la grande île de Mindanao. On allait en finir avec Dôle, Del Monte, et autres multinationales de l'agro-alimentation qui accaparent les meilleures terres et imposent des conditions de travail inhumaines. En effet, la loi prévoit entre autres la distribution des terres des multinationales, au cours des trois premières années de la réforme. La présidente Aquino s'est rendue en personne à Polomoloc remettre des titres de propriété aux travailleurs et travailleuses de Dôle, le 12 décembre 1988. Mais...



Canapresse

Mais dans son propre pays, les révoltes, souvent sanglantes, se multiplient.

La loi de la réforme agraire inclut une clause particulière. Dans le cas où il n'est pas indiqué économiquement de diviser la terre, il faut former une association de bénéficiaires qui négociera avec l'entreprise, en vue de lui louer la terre, ou pour toute autre disposition légitime. Les multinationales peuvent ainsi (comme les grands propriétaires philippins pour d'autres raisons) échapper à la division et à la distribution des terres.

Del Monte a fort bien su tirer son épingle du jeu. Ayant reçu leurs titres de propriété en décembre, les 8955 travailleurs et travailleuses ont été réunis en coopérative par Del Monte et le Département de la réforme agraire. Le 21 février 1989, la coop signait un bail de 25 ans permettant à Del Monte de poursuivre ses opérations. En échange, les membres de la coop recevront un loyer de 75\$, plus un bonus de 10\$, par hectare. Résultat net : un revenu additionnel de ... 10\$ par année par travailleur et travailleuse ! Mme Aquino s'est empressée de féliciter la multinationale pour « avoir osé relever le défi » et a exhorté les propriétaires fonciers à suivre un si bel exemple.

Chez Dôle, la situation se corse. Le syndicat des travailleurs et travailleuses a pris les choses en main. La compagnie refuse de négocier, invoquant les nécessités de la concurrence avec Del Monte, etc.

Au début de son mandat, alors qu'elle avait les pleins pouvoirs, Mme Aquino aurait facilement pu imposer une véritable réforme agraire. Elle a choisi d'attendre, et de remettre cette tâche à un Sénat composé presque exclusivement de grands propriétaires terriens – comme elle. Même le FMI trouve inacceptable cette loi de la réforme agraire, dont le seul objectif apparent est de préserver le *statu quo*.

La loi exclut de la réforme les paysans qui ont occupé des terres de leur propre initiative, ce qui implique non seulement les paysans vivant dans les zones d'influence de la NPA, mais aussi les membres du KMP, Mouvement national des paysans des Philippines, qui a pratiqué l'occupation des terres comme stratégie pour forcer une véritable réforme agraire.

La stratégie contre-insurrectionnelle des militaires et des USA – couper la NPA de sa base populaire – a comme effet de chasser des milliers de paysans de leur terre et de brûler leur maison. L'Église et les groupes de droits humains ont

abondamment dénoncé la création délibérée de ces masses de « réfugiés internes », qui a entraîné la mort de nombreuses personnes, en particulier des enfants.

On comprend la profonde colère et la volonté de changement radical qui animent les paysans. Aussi bien, s'il n'existe aucune raison de prédire une victoire de la NPA d'ici dix ans, comme l'a annoncé récemment le Front national démocratique, il semble assez clair que la NPA sera encore là en 1992 (contrairement aux prétentions du général F. Ramos) et tant que la question de la terre ne sera pas résolue à la satisfaction de la paysannerie. De plus, la « guerre totale » s'intensifiant entre le gouvernement et la population, le mouvement de libération prend racine de plus en plus dans les secteurs les plus pauvres de la paysannerie. Les « rebelles » de 1990 ne sont pas les intellectuels des années 70. Ceux et celles qui sont dans les montagnes aujourd'hui n'ont aucune raison d'en sortir, ni d'ailleurs aucune place où aller. Grâce à la « réforme agraire », la paysannerie pauvre demeure un excellent bassin de recrutement de la NPA. Avec l'humour qui les caractérise jusque dans les pires situations, des Philippins disent que c'est là le seul secteur en développement de la « démocratie Aquino ».

le prix du kilo de riz, nourriture de base des Philippins, a augmenté de 53 %. Selon des délégués de Développement et Paix qui se sont rendus aux Philippines en décembre 1989, un kilo de poisson représente le salaire d'une journée de travail, et un kilo de viande, près de deux jours de salaire. Il n'est pas rare de voir des familles ne prendre qu'un repas par jour, composé uniquement de riz.

Le gouvernement consacre 44 % de son budget à remettre sa dette extérieure de 28 milliards de dollars. Or le FMI, pour continuer à soutenir le gouvernement des Philippines, continue à exiger de lui des mesures de plus grande austérité encore. On doit donc s'attendre à ce que la misère du peuple le plus pauvre de l'Asie s'accroisse encore.

Pour essayer d'enrayer l'inévitable résistance populaire, menée en grande partie par la puissante centrale syndicale KMU, le gouvernement Aquino n'a aboli à peu près aucune des lois anti-ouvrières de l'époque Marcos. Depuis la tentative du coup d'État de novembre 1989, il les a même renforcées.

Changer quoi ?

La misère au quotidien

En ville, la situation n'est pas meilleure.

J'ai marché dans trois secteurs différents (de bidonvilles), où plus de 8000 personnes vivent dans moins de 500 cabanes de carton, d'une seule pièce, et dorment sur le plancher de boue à tour de rôle ; elles utilisent comme latrines la rivière malodorante et pleine de vidanges qui coule non loin de là ; le soir, vers 11 heures, elles vont avec leurs enfants fouiller dans les ordures des restaurants, en quête du manger du lendemain.

Joan Chittister, journaliste au réputé *National Catholic Reporter*, des USA, (no du 15 décembre 1989, p. 20), n'a pas vu là une exception. Pour elle, c'est la tragique condition quotidienne de millions de familles philippines. Or cette situation s'aggrave. Dans le temps où les salaires ont augmenté de 39 %,

Pour comprendre pleinement la dynamique des Philippines, il faudrait prendre en considération d'autres facteurs encore : les bases militaires américaines et l'indépendance des Philippines, le travail migrant, la lutte des « Tribal Filipinos », les revendications des Moro, la stratégie américaine du « Low Intensity Conflict », etc. Autant de nouvelles sources d'insatisfaction et de résistance, qui expliquent aussi pourquoi tant de monde cherche « une alternative à Mme Aquino ».

Mais poser la question en ces termes – quelle alternative trouver à Mme Aquino – ne conduit ni à une bonne compréhension de la situation aux Philippines, ni sur la bonne voie pour trouver des solutions. La véritable alternative sera celle où on consacrerait énergies et ressources à s'attaquer aux problèmes de fond des Philippines : la réforme agraire, le respect des droits humains, la démocratie, la justice sociale, l'indépendance nationale. ■

50e anniversaire

RETRAITE BIBLIQUE 1990

Sur les pas des femmes de la Bible

À l'occasion du 50e anniversaire de l'obtention du vote des femmes au Québec, Socabi offre cette retraite biblique avec MONIQUE DUMAIS, théologienne, professeure à l'Université du Québec à Rimouski, auteure du livre *Les femmes dans la Bible*, co-auteure du livre *Souffles de femmes*.

DATE : du lundi 2 juillet à 19h30 au samedi 7 juillet à 15h30

LIEU : Villa St-Martin (Pères Jésuites), 9451, boul. Gouin ouest, Montréal.

PRIX : *Inscription* : 70\$, payable à l'avance à SOCABI (20\$ non remboursable) ;
pension complète : 150\$, payable au début de la retraite.

Information et inscription :

SOCABI

Société catholique de la Bible, 7400, boul. St-Laurent, Montréal H2R 2Y1, tél.: (514) 274-4381

lectures

Collectif, Trente ans de Révolution tranquille
Simon Dufour, Devenir libre dans le Christ

Trente ans de Révolution Tranquille

août 89, Montréal, à la Maison Bellarmin, quatre jours de communications et d'échanges sur les trente dernières années de ce qui s'appela un jour « Révolution Tranquille » et qui devint (il faut bien le dire) l'Essoufflement Tranquille, et puis (peut-être) le tranquille recyclage des énergies dépensées, aujourd'hui diversément orientées...

D'un peu tous les horizons, des intellectuels – et je veux simplement dire des hommes et des femmes capables de penser leur pratique, professionnelle ou autre, et de la situer dans un grand ensemble – sont venus dire ce que représenta pour eux le bouleversement des années 60.

Quatre soirées, quatre axes intitulés L'ÂME, L'HÉRITAGE, LA CITÉ, LE PAYS – un poète aurait dit : LE SOUFFLE, LES RACINES, LES LUTTES, L'HORIZON...

Miracle rare : à travers et malgré la sécheresse d'un pauvre livre voulant raconter les « Actes (généralement incontestables) d'un Colloque » (allant du « drab » au beige, c'est la loi du genre...), j'ai senti le courant passer.

Sans doute à cause de l'implication personnelle souvent émotive des interve-

nants. Sans doute aussi à cause des échos de discussion que laissent filtrer, à la fin de chaque soirée (chapitre), les commentaires sur le vif des propos tenus par les panelistes et l'assemblée. Redoutable tâche efficacement exécutée par les Gregory Baum, Marie Gratton Boucher et Alain Touraine (toujours lumineux).

Le Bilan ? Non, je ne re-ferez pas le livre...

On sera peut-être frappé par le ton des discours : tantôt avec humour (mais bien au-delà), tantôt avec regret (mais bien en deçà de la tristesse), c'est une forme de sérénité qui s'impose. Non pas la sérénité sénile, ou *pré-mortem* des impuissants résignés, mais l'étrange énergie que l'on sent monter en soi dans la fatigue de l'après-tourmente...

Je relève avec plaisir quelques formules heureuses où parfois s'épanouit une vérité épineuse : « happé par la modernité » (Mgr Blanchet), le Québec a découvert que « l'âme de nos ancêtres nous habitait en veilleuse » (Louise Gagné) ; que « tout changement majeur désorganise aussi bien ceux qui y adhèrent que ceux qui y résistent » (Suzanne Gagné) ; que sous le nom de pluralisme, il peut y avoir une « véritable entreprise de grisaille » (F. Dumont, par G. Turcot) ; que l'héritage peut être « conçu comme un projet » (J.-C. Icart), et que dans une société « à faible distance sociale », la « capacité d'action –

et d'union nationale » ne peut aboutir qu'en jouant au maximum la double carte de l'intégration (des nouveaux *inputs*) et de la démocratie (A. Touraine).

Intégration.

Qui diminue la tentation du repliement sur soi. De la peur. De l'agressivité. Du racisme.

Qui fait place à l'ouverture. Qui joue, plutôt qu'il ne filtre, l'*input* immigrant.

Je réduis quelque peu Touraine, je sais.

Mais j'applique Touraine à la double peur actuelle de la dénatalité, combinée aux afflux actuels d'immigrés (d'ailleurs pas plus élevés que dans les années 60...)

Soyons maintenant injustes, partiels et partiaux.

J'ai bien aimé le texte d'Hubert Guindon, interrogeant les « étatistes » d'hier devenus aujourd'hui ses plus acerbes pourfendeurs, maintenant que l'État, davantage ouvert aux chants des sirènes « privées », ne veut plus accompagner leurs demandes d'enrichissement « collectif »... J'ai bien sûr approuvé l'écho de ce discours dans la bouche de Céline Saint-Pierre, réalisant à quel point certaines couches sociales sont happées par une « déresponsabilisation sociale », à mille lieues des nécessaires solidarités sans lesquelles on tombe dans le « syndicalisme d'intendance et de calcul arithmétique ».

J'ai en général aimé la problématique serrée, incisive, qu'ont donnée avant chaque débat les présentateurs Marc Lesage et Francine Tardif.

J'ai adoré qu'André Ricard et Gisèle Turcot rappellent à tout le monde l'importance des philosophes (Héraclite et Schlegel) – oui, les philosophes...

Car enfin, à quoi sert de se réunir si l'on a déjà toutes les réponses...

Et les philosophes me semblent idéalement situés pour brouiller les eaux trop limpides, fissurer les blocs péremptoirs, rendre incertaines les certitudes, et assurer l'insomnie à tout ce qui veut, sous ce bas ciel, s'endormir...

Le philosophe, comme petite goutte d'eau, répétitive, la nuit, dans l'évier...

Une idée pour la prochaine fois, quand la Révolution Tranquille aura quarante ans : inviter en priorité comme panelistes ceux qui n'ont pas encore « trouvé » – comme lorsque Joseph Giguère déclare : « j'ai du mal à voir que l'humanisation avance... » – comme j'aime, après un Colloque, ceux qui ne savent pas quoi en dire, ne savent plus, tout court – et qui ont confiance !

Ça m'est arrivé. ■

Richard Dubois

Devenir libre dans le Christ

promouvoir l'éducation de la foi des adultes est une préoccupation constante de l'Église du Québec, depuis plus d'une dizaine d'années. Elle figurait dans le rapport quinquennal de 1983 de l'Assemblée des évêques du Québec et elle est maintenue dans celui de 1988 comme une orientation pastorale prioritaire pour les prochaines années. Dans cet horizon pastoral, la publication de Simon Dufour, *Devenir libre dans le Christ (Éduquer à la foi aujourd'hui)*,

s'avère une réflexion précieuse, car l'éducation de la foi ne va pas de soi et pose problème. Cette situation appelle réflexion et invention : l'auteur reprend quelques-unes des grandes intuitions de la tradition chrétienne et les resitue en regard du « devenir chrétien », de l'éducation de la foi et du défi pastoral de l'initiation chrétienne.

Pour réaliser son projet, Simon Dufour propose un parcours de cinq chapitres. Le premier chapitre explicite la vision de la personne humaine à partir de laquelle il est possible de dire, pour les pédagogues de la foi, que l'expérience de la foi peut être pertinente et féconde. Puisque la dimension spirituelle de la personne est le lieu où il est possible d'entrer en relation consciente avec Dieu, l'éducation religieuse a pour objectif de donner un horizon à cette dimension, en donnant de l'espace aux trois intervenants impliqués : Dieu, la personne et la communauté.

Après avoir situé la recherche de Dieu dans le mouvement de libération de la personne humaine, le second chapitre distingue deux concepts importants pour tout travail en éducation de la foi : sentiment religieux naturel et foi chrétienne. À partir de cette distinction, l'auteur évoque, avec l'appui de l'expérience religieuse biblique, trois seuils de croissance spirituelle que traverse toute personne dans son cheminement : l'expérience de Dieu comme sentiment religieux naturel, l'expérience de Dieu vécue dans l'horizon de l'Ancien Testament et l'expérience de Dieu à la suite de Jésus.

Le troisième chapitre insiste sur le visage du Dieu vivant qui se livre dans l'expérience spirituelle, en comparant la compréhension de la révélation de Vatican I à Vatican II. À cause des perspectives nouvelles qu'ouvre le Concile Vatican II, le travail des éducateurs de la foi ne peut se réduire à l'annonce du message. Pour l'auteur, les pédagogues de la foi se doivent d'être « artisans d'espaces-Parole », c'est-à-dire créer des espaces dans la vie des gens, où ceux-ci peuvent intérioriser les événements de l'agir créateur et sauveur

de Dieu et ainsi devenir « révélation ». Il spécifie pour le pédagogue cinq conditions importantes pour ouvrir le mystère de la Parole de Dieu. Le travail d'éducation de la foi est donc plus large que l'enseignement religieux, car elle est démarche de foi dynamique et engage tout l'être.

Tenant compte de nouvelles données exégétiques, le quatrième chapitre présente ce qui est spécifique à la foi chrétienne : la résurrection du Christ. Les quelques pages sur la corrélation entre la conception de la foi et l'expérience du « croire » m'apparaissent les plus importantes dans une réflexion renouvelée sur la foi chrétienne. L'auteur situe comme conséquence importante de l'expérience de la foi au Christ une nouvelle manière de vivre le sacré.

Le dernier chapitre explicite donc comment on peut entrer dans cette relation nouvelle que les croyants vivent par rapport au sacré, en ouvrant les portes à un nouveau modèle d'initiation chrétienne. L'auteur présente les divers apprentissages nécessaires pour une foi au Christ dynamisante et féconde : la recherche de sens, l'ouverture au mystère, la connaissance du Dieu vivant en Jésus-Christ, le mouvement de conversion, la dynamique de l'amour fraternel, la prière (vécue dans l'optique de Jésus de Nazareth) et le témoignage de foi.

Après quoi, il présente la conversion comme processus dynamique et fait quelques propositions pour des pratiques pastorales signifiantes concernant l'initiation chrétienne, afin que l'expérience religieuse des personnes se développe dans le sens de la foi chrétienne, dans le sens libérateur de l'Évangile de Jésus-Christ. Ces propositions pratiques vont dans la logique de ce qui a été développé tout au long du parcours. Dans l'éducation de foi, Simon Dufour rappelle qu'il n'y a pas de recettes, mais un Maître qui est le chemin, et un « Souffle » qui pousse des personnes à entrer dans cette aventure en alliance avec le Dieu vivant. ■

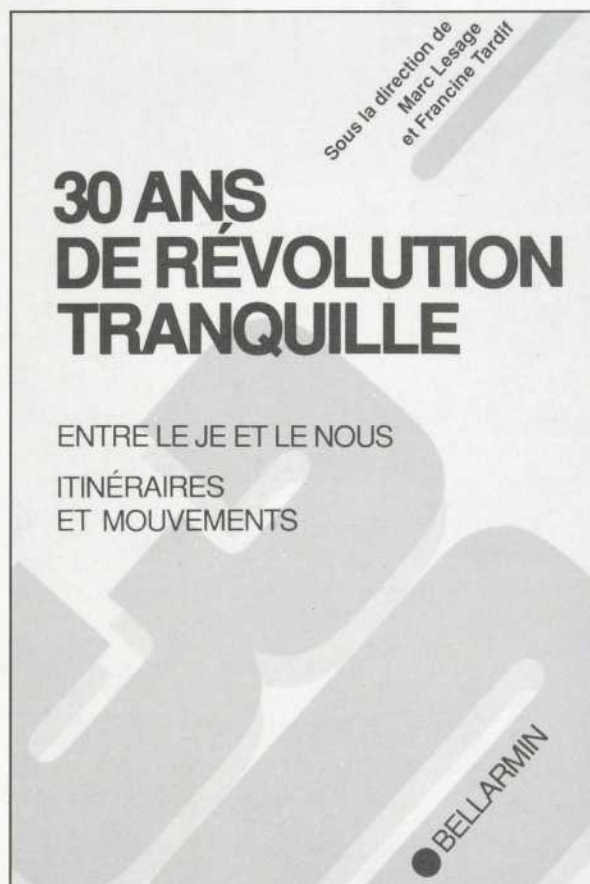
Renaude Grégoire

références

Collectif, *Trente ans de Révolution Tranquille* (Entre le JE et le NOUS), Itinéraires et mouvements, Montréal, Bellarmin, 1989, 223 pages.

Simon Dufour, *Devenir libre dans le Christ. Éduquer à la foi aujourd'hui*, Québec, Éditions Anne Sigier, 1987 ; 221 pages.

NOUVEAUTÉ CHEZ BELLARMIN



Trente ans après la Révolution tranquille,
que sommes-nous devenus ?
Un regard lucide et courageux
sur l'âme, l'héritage, la cité, le pays.

G. Baum, B. Blanchet, C. Bonenfant, L. Gagné, J. Giguère,
M. Gratton Boucher, H. Guindon, J. Harvey, J.C. Icart,
S. La Ferrière, M. Lesage, M. Pepin, A. Ricard,
N. Richard, J. Robitaille, S. Rousseau, C. Saint-Pierre,
F. Tardif, A. Touraine, G. Turcot, D. Vaugeois.

BELLARMIN

223 pages

19,95\$



Éditions Bellarmin

relations

avril 1990 3,00 \$ no 559

SOMMAIRE

face à l'actualité 67

Les requérants du statut de réfugié (J.H.) – Les Éditions Bellarmin
changent de mains (A.B.) – La déportation des Palestiniens (R.A.)

dossier 71

Le Québec cassé en deux : 2) Le pouvoir caché

Guy Paiement	L'histoire qui se fait sans nous	71
	L'Abitibi comme miroir	72
	La dynamique sociale disparue	74
	Des tablettes gouvernementales garnies	78
Guy Giroux	Le droit d'être informé	80
Michael McBane	La pensée cachée des technocrates	82
Julien Harvey et Charles Côté	Le Sud-Ouest de Montréal	84

en bref 87

articles 88

Serge Denis et François Rocher	Le retour aux deux solitudes	88
Luc Gaudet et Fabien Leboeuf	Quatre ans de régime Aquino	90

lectures 93

Caricature de la page couverture : Anik Lafrenière

NOTRE PROCHAINE SOIRÉE RELATIONS

Pour renseignements, écrire ou téléphoner à Francine Tardif ou Pauline Roy : 387-2541.

Surveiller l'annonce qui paraît dans *Le Devoir*, le jour même de la rencontre.

Le lundi 23 avril 1990, de 19h30 à 22h00, à la Maison Bellarmin
25 Jarry ouest (métro Jarry). L'entrée est gratuite.